LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Quartier L!bre

À GAGNER
4 PAIRES DE BILLETS POUR LE DUM
DÉTAILS EN PAGE 2

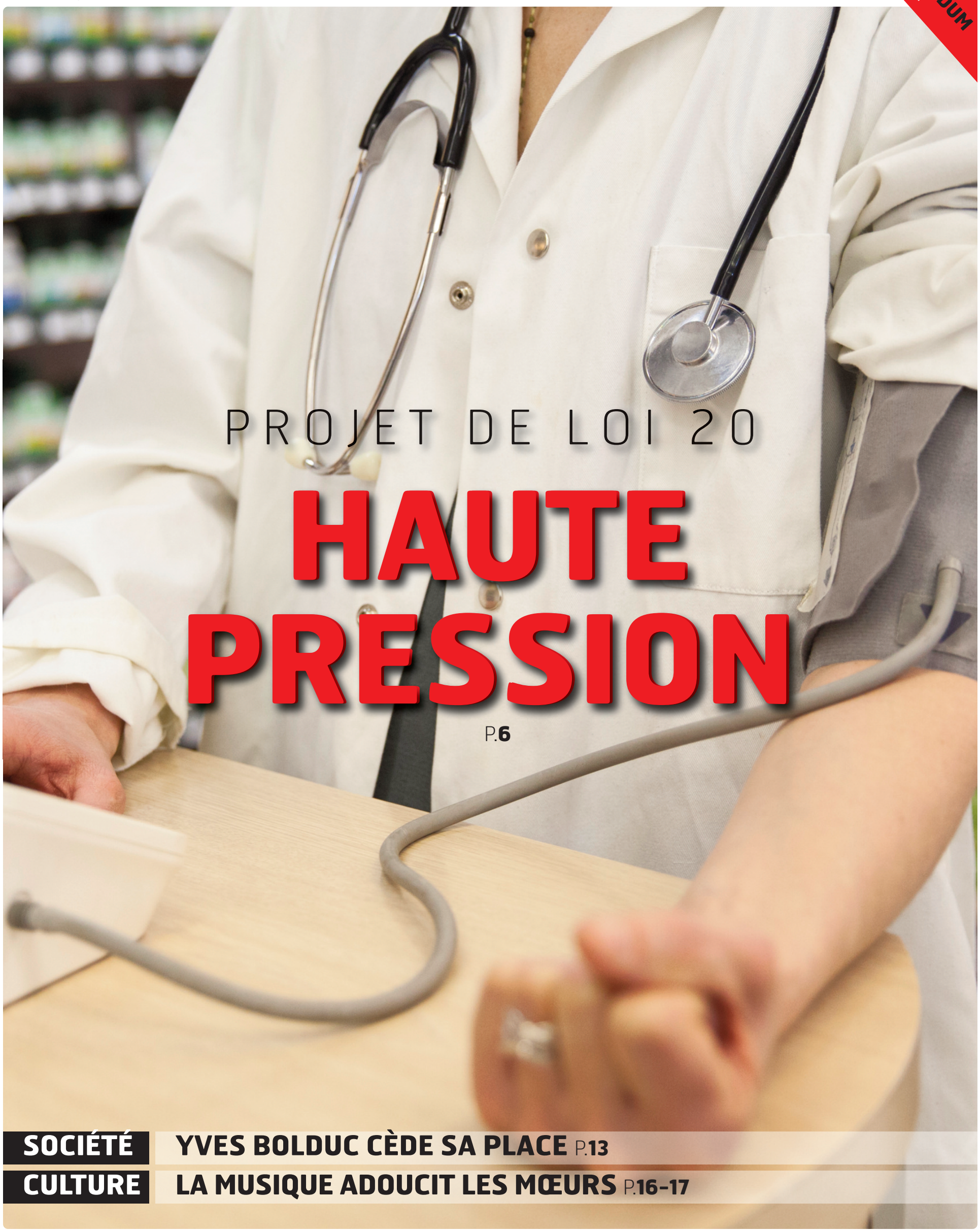

PROJET DE LOI 20

HAUTE PRESSION

P.6

SOCIÉTÉ YVES BOLDUC CÈDE SA PLACE P.13

CULTURE LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS P.16-17

Volume 22 • nº 13 • 11 mars 2015

CONCOURS CINÉ-CAMPUS

Quartier L!bre

vous offre la chance de

gagner

4 paires de billets pour le spectacle de danse contemporaine:

LØV

une chorégraphie d'**Aurélie Pédron**

Vendredi 27 mars à 20h
Samedi 28 mars à 20h
Dimanche 29 mars à 14h

Centre d'essai
2332, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon J.-A.-DeSève, 6e étage

Pour participer, il vous suffit d'aimer la page Facebook de *Quartier Libre* et de répondre à la question suivante en message privé :

« Nommez une université sud-africaine fréquentée en majorité par des Noirs »

Lisez attentivement, la réponse se trouve dans ce numéro !

Vous avez jusqu'au 24 mars

FAITES VITE !

ÉDITO

UN RYTHME DE MALADES

PAR CAMILLE DUFÉTEL

Bonjour, vous souffrez de douleurs chroniques au niveau des côtes ? Êtes-vous tombé récemment ? Avez-vous une raison d'être particulièrement stressé ? Je n'ai pas le temps pour un roman par contre, faites ça court s'il-vous-plaît. Bon, il nous reste à peu près trois minutes, pas de temps à perdre, je vais vous ausculter, voilà, mon diagnostic, tenez, merci bien ! Au suivant !

Trois visites de routine, cinq examens complets, six points de suture sur la main droite, quatre sur le front, et une consultation d'aide à l'arrêt du tabac, mes factures sont prêtes, la matinée fut productive ! Ne lâchons rien, l'après-midi s'en vient…

Me prenez-vous pour un fou ? Vous n'y êtes pas tout à fait. Mon diagnostic, le voici : le nombre de jours travaillés que je déclare chaque année a diminué depuis 1999. Plus précisément, il aurait même chuté de 8,6 % entre 1999 et 2012*.

Enfin, ce diagnostic n'est pas complet, puisque les causes de mon mal n'ont pas encore été établies. Mais c'est une maladie contagieuse : la plupart de mes collègues omnipraticiens en souffrirait également. Au même moment, le Québec pâtirait quant à lui d'une pénurie de médecins de famille.

Ne vous faites pas de mauvais sang pour moi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaëtan Barrette, m'a prescrit un remède de cheval. Le projet de loi 20 devrait, selon lui, me remettre sur pied en un rien de temps, et il en serait de même pour tous mes collègues.

Je suis déjà sa prescription à la lettre, histoire de me préparer à contrer le mal rapidement. Mes collègues et moi sommes prévenus : si nous nous avisions de ne pas prendre ce traitement, quelques complications pourraient bien se faire ressentir du côté de… notre compte en banque. Il est possible que cela en crée également du côté de notre pratique, mais rien n'est précisé à ce sujet.

Ne vous rongez pas les sangs non plus pour l'ensemble de la population québécoise : avec un quota de patients à suivre pour les médecins omnipraticiens, des modalités de suivi qui pourront être prévues par règlement du gouvernement, ainsi qu'un nombre minimal d'heures d'activités médicales devant être exercées**, l'accès difficile aux médecins de famille ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir.

Traitement de surface ?

Me mettre dans la peau d'un médecin de famille et tenter de comprendre un projet de loi basé sur le contrôle et la politique du bâton (sans carotte en contrepartie), m'amène à réaliser à quel point ce projet se base sur des faits dont il présuppose simplement la cause. On imagine que vous êtes dépressif à cause de l'hiver très rude, alors on vous prescrit une cure de vitamine D, et ainsi, vous retrouverez le sourire. On va même surveiller que vous prenez bien votre dose chaque mois.

Le malaise est peut-être bien plus profond. Nul doute que M. Barrette en a conscience, nul doute qu'il ne s'imagine pas une cohorte de médecins partisans du moindre effort quand il envisage une telle loi. Mais il n'écarte sûrement pas non plus l'idée selon laquelle certains profitent du système, et ne prennent pas leur responsabilité sociale autant à cœur qu'ils le devraient. Tout système engendre des abus.

Le respect des nouvelles obligations incombant aux médecins de famille, et de celles concernant les médecins spécialistes, seraient donc vérifiées sur une base trimestrielle. En cas de non-respect, la rémunération du médecin serait réduite conformément au règlement prévu par le gouvernement. Autrement dit, si la loi est adoptée, les médecins devront rendre davantage de comptes à l'État. Ils devront prouver qu'ils sont suffisamment « productifs ».

C'est bien connu, le milieu de la médecine peut aisément se comparer à une chaîne de production automobile. Boîtes de vitesse et êtres humains, même combat. En 2008, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc à l'époque, annonçait son intention d'appliquer les méthodes de gestion du fabricant de voitures japonais Toyota à certains éléments du système de santé***. La proposition était tout à fait sérieuse.

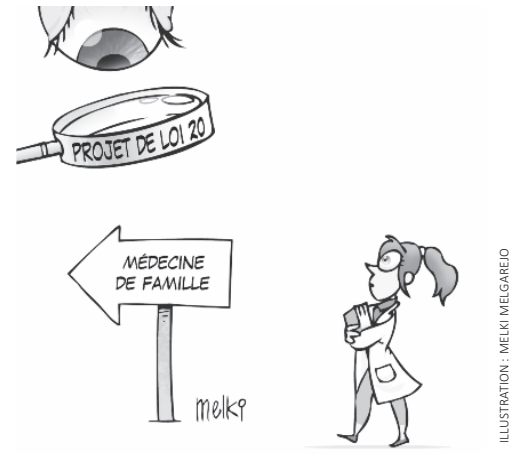

ILLUSTRATION : MELKI MELGAREJO

Alors certes, imposer un quota de patients à suivre à des médecins sous peine de pénalité financière est une idée qui sonne a priori bien dans le contexte québécois, et qui semble même partir d'un bon sentiment. Mais lorsqu'un patient se présentera dans le cabinet de son médecin traitant, qu'il ne pourra pas s'épancher plus de deux minutes sur les répercussions psychologiques qu'engendre chez lui un problème mécanique ; quand il aura en face de lui un médecin encore plus fatigué, pressé, déshumanisé, une machine, cette idée d'un quota imposé lui paraîtra sans doute grotesque.

Une étude du ministère de la Santé montre que les médecins ont tendance à travailler moins de jours dans l'année ? Discutons des cas lourds auxquels ils font face avec une population vieillissante, et analysons les raisons de la surpopulation de médecins spécialistes comparativement au manque de médecins de famille au Québec. En incluant, s'il-vous-plaît, les acteurs de demain, ceux qui plongent actuellement tête baissée dans leurs manuels, afin qu'ils ne regrettent pas un jour pas leur choix de carrière.

Bon ce n'est pas tout, mais j'ai 35 patients qui m'attendent, moi. Souhaitez-moi un bon retour à l'abattoir.

* ici.radio-canada.ca, qui se réfère à l'étude du ministère de la Santé intitulée *Mesure de la performance : FMOQ*
**assnat. qc. ca
*** *La Presse*

PROCHAINES RÉUNIONS DE PRODUCTION : les mercredis 11 et 25 mars à 17 heures au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

RÉDACTRICE EN CHEF
Camille Dufétel
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
CAMPUS | Charles-Antoine Gosselin
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ | Katy Larouche
societe@quartierlibre.ca

CULTURE | Caroline Poliquin
culture@quartierlibre.ca

PHOTOGRAPHIE DE LA UNE
Isabelle Bergeron

JOURNALISTES
Sophie Arbour, Héloïse Bargain, Julien Besset, Camille Feireisen, Sophie Granger, Simon Lindsay, Alice Mariette, Michelle Paquet, Rémi Paul, Lindsay-Anne Prévost, Jean Tremblay, Ayoub Rafey

ILLUSTRATEURS
Melen Joly,
Melki Melgarejo

CORRECTEURS
Roxanne Désilets-Bergeron,
Valérie Langlois, Karine Richard

PHOTOGRAPHE
Isabelle Bergeron
isabellebergeronphotographe.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse

PUBLICITÉ
Accès-Média | accesmedia.com

IMPRESSION Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.

Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
C. P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE
16 mars
PROCHAINE PARUTION
25 mars

CAMPUS EN BRÈVES

PAR CHARLES-ANTOINE GOSSELIN

RETOUR À LA RUE LE POINT SUR LA GRÈVE À L'UdeM

Vingt-deux associations de l'UdeM ont été ou seront invitées à se prononcer sur le déclenchement d'une grève à partir du 23 mars prochain pour dénoncer l'austérité et le développement de l'industrie de l'hydrocarbure. À la date de publication du journal, cinq associations avaient voté en faveur d'une levée de cours d'une durée de deux semaines avec plusieurs possibilités de reconduction. Ces associations représentent près du quart des étudiants de l'UdeM.

MANDATS DE GRÈVE À L'UdeM

ASSEMBLÉES AYANT UN MANDAT DE GRÈVE RECONDUCTIBLE	Nombre d'étudiants
Association des étudiant(e)s en science politique et en philosophie (AÉSPEP-UdeM)	53
Association Cycles Supérieurs en Sociologie (ACSSUM)	123
Association étudiante de Musique (AEMUM)	730
Association étudiante des cycles supérieurs en Anthropologie (AÉCSAUM)	200
Association des étudiants en service social (AÉSSUM)	800

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À VENIR	
Association générale des étudiant(e)s en psychoéducation (AGÉPUM)	500
Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs en géographie (AEECSGUM)	100
Association des étudiantes et des étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (AEEEBSI)	520
Association des étudiants de science politiques et d'études internationales (AESPEIUM)	850
Association étudiantes en littérature de langue française (AELLFUM)	450
Association des étudiants en histoire de l'art (AÉÉHAUM)	190
Association étudiante de littérature comparée (AÉLCUM)	200
Association des étudiant(e)s en anthropologie (AÉÉAUM)	400
Association des étudiants et étudiantes en philosophie (ADÉPUM)	350
Association des étudiant(e)s en orthophonie et en audiologie (ADÉOA)	300
Mouvement des étudiant(e)s de l'interactivité de l'image animé et sonore (MEDIIAS)	660
Regroupement des étudiant(e)s en architecture (RÉA)	350
Association des étudiantes et étudiants en études classiques (AÉCÉCUM)*	77
Association des étudiant(e)s en droit (AED)**	1 100
Regroupement des étudiant(e)s de sociologie de l'Université de Montréal. (RÉÉSUM)***	230
Association étudiante du Département de littératures et langues modernes (AÉDLLM)	202
Association des étudiant(e)s de biologie (AEBUM)	700
Association étudiante d'histoire (AÉHUM)	nd

*1 si 30 000 étudiant(e)s entrent grève sur trois campus différents en comprenant l'UdeM ou 2 si une grève syndicale est déclenchée ou 3 si une loi spéciale pour briser une grève est votée par le gouvernement provincial.
** Une pétition circule pour le tenue d'une assemblée de grève
*** Si 30 000 étudiant(e)s à l'échelle du Québec et qu'au moins 1 000 étudiants du campus entrent en grève.

Source : printemps 2015.org

SEMAINE CHARGÉE POUR ÉTUDIANTS ENGAGÉS

Sur l'initiative du comité anti-austérité de l'UdeM (CAAUM), se tient, jusqu'au 16 mars prochain, la semaine contre l'austérité. Les étudiants sont parallèlement invités par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) aux conférences des candidats à la chefferie du Parti Québécois jusqu'au 13 mars.

« Les deux conférences n'attireront pas nécessairement les mêmes personnes, croit l'étudiant au baccalauréat en sociologie et membre du CAAUM Louis Rivet-Préfontaine. *C'est vrai qu'il y a la course à la chefferie du PQ dans l'actualité en ce moment, mais considérant toutes les coupures dans les services publics actuellement, il nous semblait plus que pertinent d'organiser une conférence pour sensibiliser les étudiants et les autres membres de la communauté universitaire aux impacts des mesures d'austérité. »*

Le candidat à la chefferie du Parti Québécois Pierre-Karl Péladeau tiendra sa troisième allocution en un an au pavillon 3200, rue Jean-Brillant le 12 mars prochain. Du côté du CAAUM, le chercheur au Réseau pour la Justice Fiscale Québec et chargé de cours au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, Alain Denault, fait également partie du panel de la série de conférences. *« On est heureux de pouvoir présenter des conférenciers de taille, mais aussi d'autres voix qu'on entend moins souvent »,* affirme Louis.

Environ 2 100 invitations de participation ont été envoyées sur les réseaux sociaux en lien avec ces deux semaines thématiques.

RÉSULTAT EXPRESS

HIVER 2015

HOCKEY FÉMININ — 2e

DÉFAITE AU 3e MATCH DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DU SPORT ÉTUDIANT (RSEQ) 2014-2015 CONTRE LES MARTLETS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

Pour la troisième saison consécutive, l'équipe de hockey féminin des Carabins de l'UdeM a remporté le deuxième match de la série finale du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) pour forcer la tenue d'un match décisif.

PHOTO : COURTOISIE JAMES HAJJAR

SOCCER MASCULIN — 2-0

VICTOIRE CONTRE LE VERT ET OR DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SOCCER MASCULIN (HORS-CONCOURS) — 6-0

DÉFAITE CONTRE L'ACADÉMIE DE L'IMPACT DE MONTRÉAL

PHOTO : FLIKR.COM / MILAFLIKR

L'Académie de l'Impact de Montréal est un centre de formation de l'Impact qui accueille des jeunes de 12 à 20 ans.

SOCCER FÉMININ — 2-0

VICTOIRE CONTRE LE VERT ET OR DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PHOTOS : ISABELLE BERGERON

La plupart des activités ont lieu au pavillon 3200 Jean-Brillant. Le CAAUM organise également des distributions de nourriture et des confections de bannières au pavillon Parc.

POLITIQUE ÉTUDIANTE

LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Il reste moins de trois semaines avant la fin du mandat du secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM), Vincent Fournier Gosselin. En mars dernier, il réalisait sa première entrevue avec *Quartier Libre*. C'est l'heure du bilan.

RECHERCHE PAR AYOUB RAFEY • PROPOS RECUEUILLIS PÂRT CHARLES-ANTOINE GOSSELION

Comment avez-vous vécu votre expérience à la FAÉCUM ?

Mon expérience a été extrêmement enrichissante, j'ai beaucoup appris. N'importe quel mandat à la FAÉCUM part avec des idées, et ensuite c'est tout un processus de structuration d'idées.

Pensez-vous avoir bien défendu les mandats que vous avez reçus ?

Je pense que nous avons bien réussi à défendre les mandats qui nous ont été donnés par les associations étudiantes. De façon plus générale, il y a notre mission qui est de faire valoir les droits et intérêts des étudiants de l'UdeM et je crois que nous avons été capables de le faire sur de nombreux plans.

L'exemple qui me vient en tête, c'est la campagne Otage des coupures. Très clairement, nous avons réussi à protéger les bourses et les auxiliaires. Il y a de nombreuses orientations données à tous nos officiers et c'est difficile de toutes les faire avancer, mais je pense que la condition des étudiants de l'UdeM s'est améliorée.

Dans l'entrevue « D'un SG à l'autre : Vincent Fournier Gosselin » que vous avez accordée à *Quartier Libre* au terme du congrès où vous avez été élu il y a un an, vous énumériez vos trois mandats. Ceux-ci consistaient en une meilleure halte-garderie, un changement de processus de nomination du recteur et la défense du droit de grève des associations étudiantes. Les avez-vous respectés ?

Je peux dire une chose, cette entrevue a été réalisée alors que le gouvernement péquiste était au pouvoir. À cette époque, il y avait une ouverture pour revoir le droit de grève des associations étudiantes. C'est un dossier que j'ai mené en tant que coordonnateur externe, auprès du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie de l'époque, Pierre Duchesne. Depuis l'élection du gouvernement libéral, il y a eu une fin de non-recevoir directe, et entamer la discussion n'aurait pas été productif.

Pour la halte-garderie, il y a eu aussi l'élection des libéraux. Ils ont annoncé un moratoire sur les garderies, qui tergiverse présentement. Ça a repoussé le processus de création d'un Centre de la petite enfance (CPE) en partenariat avec la FAÉCUM. Ça a avancé, mais on ne peut pas couper de rubans encore.

Actuellement, environ le quart des associations de l'UdeM prévoit se positionner sur une éventuelle levée de cours…

Par rapport au droit de grève des étudiants, je pense que les associations étudiantes sont légitimes de prendre n'importe quelle décision politique en assemblée générale.

Selon vous, quelles ont été vos plus grandes victoires cette année ?

On a fait plusieurs avancées, notamment au niveau des règlements pédagogiques et la reconnaissance d'implication dans les projets étudiants. On a, je crois, réussi à créer un sentiment d'appartenance. Il y a des victoires politiques, mais aussi académiques. Tout récemment, le gouvernement a décidé de favoriser les demandes pour les étudiants-parents [NDLR : en termes de congé parental], *mon collègue Nicolas Bérubé a énormément travaillé sur le sujet. Nous avons aussi réussi à conserver les bourses de soutien et les postes d'auxiliaire d'enseignement.*

Qu'espérez-vous des prochains bureaux exécutifs ?

J'espère qu'ils continueront à être aussi pertinents qu'ils l'ont été au fil des années. La force de la Fédération, c'est de penser et de réfléchir, continuer de pratiquer le pragmatisme qui est inhérent à nos modes d'action, faire des recherches, creuser, pour ensuite se positionner et défendre cette position. Et ce, peu importe la sphère.

Avec la possibilité d'une désaffiliation de la Fédération étudiante universitaire du Québec lors du prochain congrès, envisagez-vous la création d'un autre groupe d'intérêts étudiants et si oui, comment comptez-vous mettre cela en place ?

Il y a deux questions qui seront posées aux étudiants. Premièrement, voulez-vous rester membre de la FEUQ ? Il y a ensuite une orientation du secrétaire général, qui proposera de participer à la création d'une association nationale, mais ce sera aux associations de se positionner sur cela. C'est essentiel de s'unir nationalement, mais encore faut-il le faire d'une bonne manière.

Comment sont vos relations avec la FEUQ depuis le dépôt de ce rapport en conseil central ?

Les relations sont cordiales.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Vincent Fournier Gosselin a occupé le poste de coordonnateur externe de la Fédération avant d'être élu secrétaire général en mars dernier.

La Fédération a-t-elle été surprise d'apprendre cette nouvelle ?

Je pense que ça a créé un certain choc.

Une des orientations que le dernier congrès vous a donnée est de faciliter l'intégration des personnes de toutes orientations et identités sexuelles. Qu'est-ce qui a été réalisé de ce côté ?

On a écrit un avis sur le sujet. Une doctorante, Annick Vallières, a rédigé la recherche et des modifications ont été apportées par les associations. La recherche démontre que les transsexuels sont victimes de plus d'intimidation et font face à des problématiques souvent liées à leur sécurité au niveau universitaire.

La situation n'est pas dramatique, mais certaines pistes d'actions pourraient être pensées pour permettre à l'UdeM d'être plus inclusive. Il y a une belle ouverture de ce côté.

Un mandat de blâme a été voté contre vous lors du 512e conseil central, parce que vous auirez affirmé que « *le Groupe d'action trans est quelque peu « gogauche « et ne semble pas comprendre les processus afin de faire avancer à l'UdeM* ». Avez-vous quelque chose à ajouter ?

C'était maladroit comme affirmation et je me suis expliqué auprès des associations par la suite. Maintenant, je pense que la collaboration avance entre le Groupe trans et la FAÉCUM.

Pour vous, l'après FAÉCUM, c'est au Parti Québécois ou à Force Jeunesse ?

Je ne sais pas. L'après FAÉCUM, c'est dormir, prendre des vacances et terminer mon baccalauréat. J'évaluerai ensuite, mais je n'ai pas d'ambition péquiste. J'ai déjà fait partie du conseil d'administration de Force Jeunesse, c'était très plaisant et je me suis réellement impliqué.

J'ai regardé ce que les gens de la FAÉCUM font maintenant...

Les gens de la FAÉCUM vont au gouvernement.

INNOVATIONS ET COMPROMIS

La construction des premiers pavillon du futur site Outremont de l'UdeM est prévue pour 2016. Vision innovante pour certains, dégradation des conditions de travail pour d'autres, le regroupement de quatre départements dans ce seul complexe des sciences soulève des inquiétudes auprès de certains étudiants.

PAR ALICE MARIETTE

« Avec ce nouveau campus, on provoque un changement dans la façon de travailler, et certaines personnes expriment des résistances face à cette modification », déclare le vice-recteur au nouveau campus et au développement de l'UdeM, Yves Beauchamp.

Selon lui, la conception du lieu s'inspire de projets innovants tels que le quartier 22@Barcelona en Espagne et le campus d'innovation GIANT à Grenoble, en France, ce qui permettra d'assurer le rayonnement mondial de l'UdeM. *« On ne veut pas un campus traditionnel, mais plutôt une place publique, ouverte à tous, pour favoriser le partage,* précise M. Beauchamp. *Cela permettra de créer un écosystème propice au développement et à l'innovation. »*

L'UdeM a procédé en 2013 à la construction d'un mur antibruit le long de la voie ferrée sud.

PHOTO : COURTOISIE UdeM

> *« À cause du budget serré, il a fallu faire des compromis dont on ne sait pas exactement quelles seront les conséquences sur l'atmosphère de travail. »*
>
> Richard Leonelli
>
> Directeur du Département de physique

L'objet central du projet : un complexe des sciences qui regroupera les Départements de chimie, de physique, de sciences biologiques et de géographie de l'UdeM. Le site Outremont sera aussi composé d'un pavillon annexe dédié à l'enseignement pour le Département de génie physique de Polytechnique Montréal et le Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'Institut national de la recherche scientifique. Ce pavillon comprendra également des logements universitaires.

« J'ai surnommé ce nouveau complexe des sciences le "pavillon de la colère", car aucun des départements ne pourra y trouver son compte », affirme l'étudiant à la maîtrise en physique, Yvan Ung. Sur son blogue, il a rédigé un papier mettant de l'avant plusieurs doléances concernant le futur déménagement de son département.

Un espace réduit

« À cause du budget serré, il a fallu faire des compromis dont on ne sait pas exactement quelles seront les conséquences sur l'atmosphère de travail », explique le directeur du Département de physique, Richard Leonelli. Dans ce futur pavillon, les bureaux d'étudiants aux cycles supérieurs ne seront plus séparés, mais partagés et à aire ouverte. La taille des bureaux des professeurs sera réduite, passant d'une vingtaine de mètres carrés à 11 mètres carrés en moyenne. Selon les estimations, les 13 salles de réunion prévues ne seront pas suffisantes considérant les besoins. *« Il en faudrait 50 % de plus, car à priori elles seront sûrement toujours toutes occupées »,* précise M. Leonelli.

« Le "pavillon de la colère" va être près d'une voie ferrée, donc il va falloir des planchers spéciaux pour absorber les vibrations », fait remarquer Yvan. Le passage d'un train à proximité pourrait, de plus, gêner certains travaux, selon l'étudiant. Des inquiétudes prises en compte par M. Beauchamp qui assure avoir mesuré le niveau de vibration et qui affirme que ces craintes sont infondées.

Un nouvel espace d'échanges

Malgré la controverse, le déménagement semble nécessaire. *« Une construction toute neuve qui répond aux standards de 2015 en termes de sécurité est devenue primordiale pour notre Département »,* estime le directeur du Département de chimie, André Charette. Des bâtiments, tels que celui de Roger-Gaudry, n'ont pas été conçus pour les laboratoires de recherche modernes, et chaque nouvelle installation entraîne des coûts très élevés en rénovation, selon ce dernier.

Tout le projet a été pensé pour permettre aux professeurs, étudiants et chercheurs de partager leurs connaissances, selon M. Charette. *« Il y a beaucoup d'interactions entre les quatre départements, donc les regrouper est logique »,* estime-t-il. Pour le moment, ces échanges sont limités par la distance puisque chaque département est situé dans un pavillon différent.

« Dans la conception même de ce complexe, on brise les barrières traditionnelles des départements », commente M. Beauchamp. L'UdeM a acheté en 2006 le site de la gare de triage Outremont en vue d'y aménager le nouveau campus dont l'ouverture est prévue pour 2019.

CAMPUS OUTREMONT EN CHIFFRES

SALLES DE COURS PRÉVUES

1 salle de 35 places
2 salles de 24 places
8 salles de 12 places
2 salles départementales

2200 étudiants fréquenteront le campus

350 M$ coût estimé de la première phase de construction du campus.
2,7 G$ seront injectés dans le produit intérieur brut du Québec

PROJET DE **LOI 20** : **DES QUOTAS QUI DIVISENT**

Alors que plusieurs doyens des facultés de médecine d'universités québécoises se mobilisent pour dénoncer le projet de loi 20 annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, les étudiants en médecine de l'UdeM s'inquiètent des répercussions possibles de cette législation sur leur choix de carrière.

PAR CAMILLE FEIREISEN

Le projet de loi 20 prévoit imposer des quotas de patients aux médecins de famille sous peine d'une pénalité financière (voir encadré). Ceci constituerait une réforme fragilisant la formation en médecine selon la vice-doyenne aux études médicales postdoctorales, Josée Dubois. *« On ne peut pas endosser ce projet tel quel,* assure-t-elle. *Ces quotas ne tiennent pas compte des activités d'enseignement, de formation et de recherche des médecins qui s'ajoutent à la pratique. »*

« L'ensemble de ce projet va à l'encontre de ce que nous apprenons à l'université, soit de prendre le patient dans son ensemble, avec toutes ses composantes [...] *»*

Aymeric Barbarino
Étudiant en deuxième année de médecine

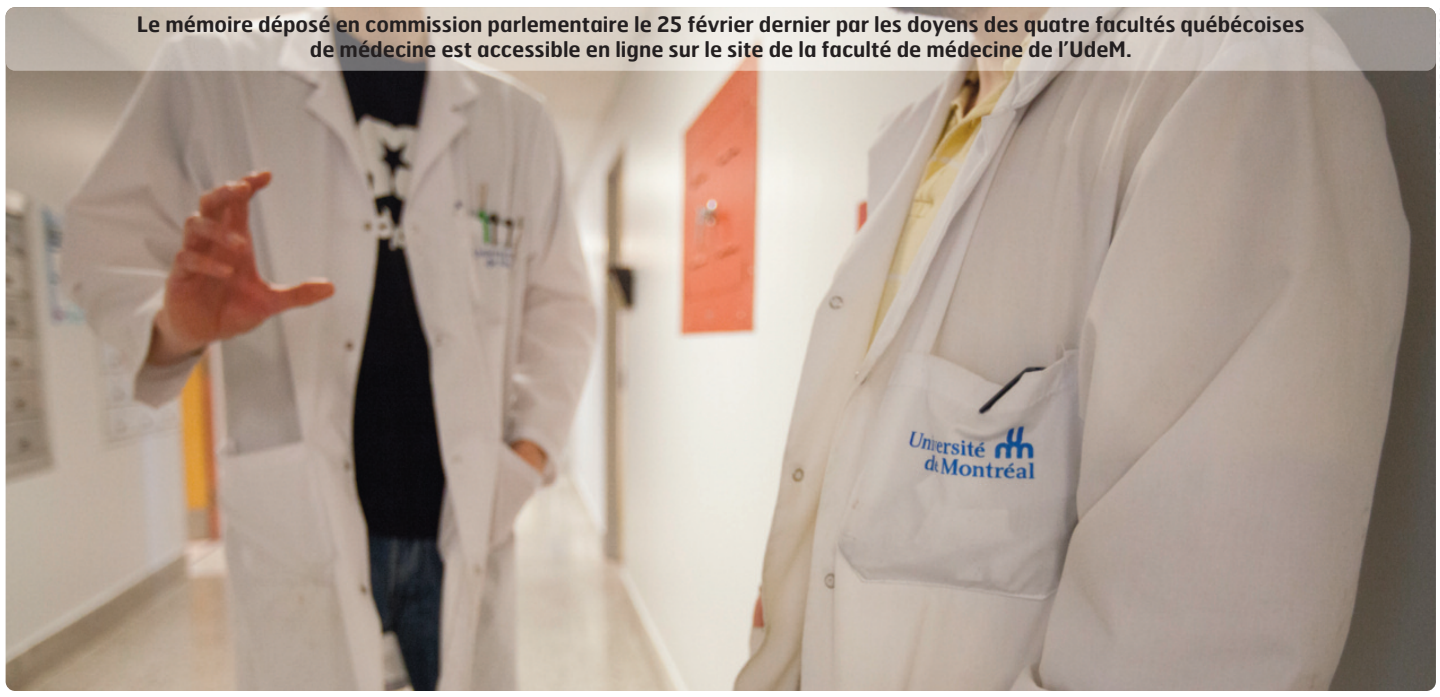

Le mémoire déposé en commission parlementaire le 25 février dernier par les doyens des quatre facultés québécoises de médecine est accessible en ligne sur le site de la faculté de médecine de l'UdeM.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Les étudiants médecins ne sont pas plus convaincus par cette réforme, estime l'étudiante en deuxième année d'externat en médecine Véronique Charron. *« Des médecins se sont amusés à compter le temps d'une consultation pour respecter les quotas et ça donne des chiffres improbables, comme six à sept minutes par patient, c'est absurde »,* prévient-elle.

Des quotas toutefois nécessaires selon le président de l'Association libérale de l'UdeM et étudiant au baccalauréat en communication et politique, Marc Du Perron. *« J'appuie le ministre Barrette dans ses démarches avec le projet de loi 20, car je crois que ça va améliorer l'accessibilité aux soins de première ligne,* soutient-il. *D'ailleurs, le Conseil du statut de la femme révèle que ce n'est pas à cause d'un manque de budget ou de médecins, mais à cause de "l'organisation des soins de première ligne". »*

Un secteur moins attrayant pour les étudiants

Bien que conscient du problème d'accès aux médecins de famille, le corps médical enseignant s'interroge sur la pertinence du projet de loi 20, selon la Dre Dubois. D'après la vice-doyenne, le gouvernement, qui espère progressivement augmenter le nombre de médecins de famille à 55 % (pour 45 % de spécialistes), ne va pas dans le bon sens. *« Ce projet de loi risque plutôt de produire l'effet inverse, en rendant la profession moins attrayante pour les étudiants »,* précise-t-elle. Les médecins spécialistes représentent actuellement 51 % de tous les médecins du Québec selon les chiffres de 2011 de l'Institut canadien d'information sur la santé.

Pourtant, au cours des dix dernières années, le nombre d'entrées en médecine familiale a doublé, indique le mémoire rédigé par les doyens des facultés de médecine des universités de Montréal, de McGill, de Sherbrooke et de Québec (Université Laval) et présenté à la Commission de la santé et des services sociaux le 25 février dernier. Pour cela, des efforts auraient été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux, mais aussi dans les facultés de médecine, selon la vice-doyenne. *« L'opération séduction a d'ailleurs plutôt bien fonctionné, mais ce projet de loi dessert complètement cet objectif »,* explique Véronique.

La jeune femme a choisi en novembre dernier de présenter une demande d'admission en médecine familiale, au moment où le projet de loi 20 a été annoncé par le ministre de la santé. *« Dans ma cohorte, on a été pris au dépourvu, il était impossible de retourner en arrière, car toutes les démarches étaient déjà lancées »,* raconte-t-elle. La question se posera surtout pour les prochaines promotions, d'après elle.

Inadapté au cursus

Au premier cycle, l'étudiante en deuxième année de médecine Flavie Turpin raconte que certains de ses collègues sont inquiets et doutent de leur choix de carrière. *« La médecine en général, et particulièrement la médecine familiale, nécessite de prendre du temps pour comprendre non seulement la maladie du patient, mais aussi ce que celle-ci implique pour le malade,* souligne-t-elle. *On ne peut pas évaluer la performance d'un médecin sur un rendement de patients. »*

Selon elle et l'étudiante Véronique Charron, ce projet a tendance à mettre davantage de pression sur des étudiants déjà anxieux. *« La Faculté de médecine essaie de nous soutenir pendant ces études parfois difficiles et voilà que le ministre de la santé fait passer les médecins pour des paresseux, ce n'est pas sérieux »,* rapporte Véronique.

Aussi étudiant en deuxième année de médecine, Aymeric Barbarino pense que le gouvernement doit proposer des améliorations en matière de santé, mais pas dans ce sens. *« L'ensemble de ce projet va à l'encontre de ce que nous apprenons à l'université, soit de prendre le patient dans son ensemble, avec toutes ses composantes, et non pas comme ayant un trouble unique que l'on peut trier comme "classé" après l'avoir rencontré et lui avoir prescrit des médicaments,* note-t-il. *Ce projet de loi peut faire penser à certains que la médecine de famille n'est plus leur premier choix pour l'avenir. »*

Selon Josée Dubois, des sondages réalisés à l'UdeM auprès des étudiants externes finissants révèlent qu'avant le projet de loi 20, plus de 60 % des externes ont envisagé de choisir la médecine familiale comme choix de carrière. *« Ils ne seraient plus que 39 % à faire ce choix »,* déplore la vice-doyenne.

Des formations amoindries ?

La Dre Dubois s'inquiète aussi pour les médecins-enseignants, comme elle, qui ne pourront pas jongler entre l'augmentation des heures obligatoires et la formation de leurs étudiants, au détriment de ces derniers. *« Il y a déjà des professeurs qui sont venus me voir pour me dire qu'ils pensent arrêter l'enseignement »,* regrette-t-elle.

Du côté des doyens des facultés de médecine des universités Laval, de Montréal, McGill et de Sherbrooke, ceux-ci demandent dans leur mémoire un statut pour les médecins-enseignants, une approche géographique pour cartographier les besoins populationnels et une collaboration avec le gouvernement. *« Pour l'instant, on reçoit de l'information, mais il n'y a pas de discussion »,* affirme la Dre Dubois. Ces doyens listent six principes fondamentaux pour le projet de loi 20. Parmi ceux-ci, la reconnaissance des spécificités de l'enseignement et de la recherche en médecine.

« Il faut cependant faire attention, car si c'est ce qui fait le plus réagir, la loi 20 ne concerne pas exclusivement les médecins de famille, rappelle Aymeric. *Elle établit aussi des réformes, entre autres, pour les médecins spécialistes, ainsi que certaines restrictions relatives à la procréation médicalement assistée. »*

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens, Louis Godin, a fait une sortie médiatique le 2 mars dernier pour aviser la population que le projet de loi pourrait compromettre l'enseignement médical au campus de la Mauricie de l'UdeM.

PROJET DE LOI 20 EN BREF

L'OBJECTIF

- Améliorer l'accessibilité aux médecins

4 POINTS MAJEURS

- Assurer le suivi médical d'un nombre minimal de patients sous peine de se voir infliger une pénalité financière pouvant aller jusqu'à 30 % de leur rémunération
- Travailler un nombre minimal d'heures en institution (CHSLD, hôpitaux, etc.)
- Les médecins spécialistes devront eux aussi respecter certaines conditions pour toucher leur pleine rémunération
- Restriction de l'accès aux programmes de procréation assistée

Source : ICI Radio-Canada

LA THÉOLOGIE, ENCORE PERTINENTE À L'UdeM ?

La fermeture annoncée de la Faculté de théologie et des sciences religieuses de l'Université de Sherbrooke en janvier dernier, et les débats qui se sont construits autour de cette annonce, constituent un nouveau chapitre au démêlé sur la légitimité de la théologie comme discipline académique. Regard sur la conception de la théologie, des sciences des religions, et du rapport entre les deux à l'UdeM.

PAR SOPHIE ARBOUR*

«*La Faculté de théologie a été l'une des facultés fondatrices de l'UdeM*, raconte le professeur à la Faculté de théologie et des sciences des religions (FTSR) et directeur du Centre d'études sur les religions, Fabrizio Vecoli. *Elle existe depuis toujours, mais la dimension sciences des religions est relativement nouvelle.* » Alors que la Faculté a été fondée en 1878, le volet sciences des religions y a été ajouté en 2001.

« Avec la théologie, on pose un regard de l'intérieur sur la religion. Avec les sciences des religions, un regard extérieur. »

Fabrizio Vecoli
Professeur à la Faculté de théologie et des sciences des religions (FTSR) et directeur du Centre d'études sur les religions

Située devant le Pavillon Claire-McNicoll, la statue représentant Jeanne d'Arc rappelle le passé catholique de l'UdeM.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

La statue *Jeanne au bûcher* a fait son apparition sur le campus de l'UdeM en 1950. Elle a été offerte par le sculpteur français Maxime Real del Sarte au recteur de l'époque, Mgr Maurault, pour marquer l'amitié unissant la France et le Canada.

La théologie, comptant parmi les plus anciennes disciplines universitaires au Québec, demeure méconnue et se trouve souvent confondue avec les sciences des religions. *« La théologie n'est pas la transmission d'un savoir religieux*, précise le doctorant en théologie à la FTSR Jörg Engelmann. *Elle est l'étude de la religion vécue, alors que les sciences des religions sont plutôt l'étude de la religion comme fait de société. »*

La différence tient, selon M. Vecoli, à la présupposition de l'existence de Dieu. Elle constitue le point de départ de la théologie, mais non des sciences des religions. *« La théologie est une discipline où celui qui la pratique s'interroge sur sa propre foi,* explique-t-il. *Dans les sciences des religions, ce qui est fondateur, c'est plutôt la donnée observée sur le terrain à laquelle on va apporter un certain nombre de conclusions. »* Les scientifiques des religions vont, par exemple, observer des communautés religieuses lors du déroulement de cérémonies. « *Avec la théologie, on pose un regard de l'intérieur sur la religion. Avec les sciences des religions, un regard extérieur »*, résume-t-il.

Théologie : Pertinence académique ?

L'annonce de fermeture de la Faculté de théologie et des sciences religieuses de l'Université de Sherbrooke, qui s'avère finalement être une restructuration, a réjoui le professeur d'histoire de l'UQAM Yves Gingras. Dans une lettre publiée par *Le Devoir*, il affirme que la théologie *« constitue un anachronisme au sein de nos universités, un vestige d'un passé clérical »*, et qu'elle ne devrait pas être pratiquée dans les universités. L'UQAM et l'Université Bishop sont d'ailleurs les seules au Québec à ne pas offrir de programme en théologie.

M. Vecoli présente plutôt la théologie comme une discipline ayant beaucoup évolué au fil des décennies. Aujourd'hui, elle fournirait aux universitaires une tribune pour discuter librement de la foi sans devoir satisfaire aux exigences du clergé. *« Mes collègues théologiens ne doivent pas nécessairement confirmer une orthodoxie,* affirme-t-il. *Ça permet, dans un dialogue qui se fait avec les sciences et les autres disciplines, de contrer le risque d'une radicalisation et d'éviter de tomber dans l'intégrisme. »*

De son côté, le doctorant en sciences des religions à la FTSR Éric Berthiaume estime que la théologie lui donne de nouveaux outils pour l'étude de l'acte de croire, que cette croyance soit liée à une religion, à un système politique, ou autre. *« Le croire est ancré dans tout ce que l'on considère légitime,* affirme-t-il. *La différence entre pouvoir et autorité, par exemple. Si une personne a le pouvoir d'agir en de telles circonstances, en a-t-elle l'autorité ? Qu'est-ce qui fonde l'autorité ? »*

M. Engelmann considère lui aussi que la théologie permet une meilleure compréhension du comportement humain dans la société d'aujourd'hui. *« Les réactions des humains aux épreuves qu'ils affrontent s'articulent presque toujours autour des questions métaphysiques, qu'on soit croyant ou non,* juge-t-il. *Quand quelque chose nous cause de la souffrance, que ce soit la mort, la maladie ou les difficultés quotidiennes, sans même s'en rendre compte, on cherche la raison, la source du mal invisible. Étudier en théologie m'a permis de mieux appréhender ce comportement. »*

Distanciation ou association ?

Si, au Québec, un débat semble avoir cours sur la pertinence de la théologie en milieu universitaire et sur le type de lien qui doit exister entre celle-ci et les sciences des religions, ce n'est pas le cas dans tous les pays. *« En Italie, dans les universités, on pratique seulement les sciences des religions,* explique M. Vecoli. *La théologie est confinée aux écoles épiscopales ou vaticanes. »*

Certaines universités québécoises ont ainsi fait le choix de ne pas pratiquer la théologie et de se concentrer sur l'enseignement des sciences des religions. Cependant, dans la pratique, les deux disciplines peuvent s'alimenter l'une et l'autre, selon M. Engelmann. *« Les frontières entre les disciplines, unies sous une même faculté, ont tendance à s'effacer,* estime-t-il. *À mon avis, beaucoup d'étudiants en sciences des religions font de la théologie sans le savoir et vice-versa. »* Selon lui, la séparation des deux disciplines pourrait finalement être un gage d'appauvrissement.

« En tant qu'historien du christianisme, je serais bien embêté de traiter des problèmes historiques sans connaitre la théologie de l'époque sur laquelle je me penche », explique M. Vecoli. La Faculté de théologie de l'UdeM a d'abord fait partie de l'Université Laval, dont certaines facultés étaient installées à Montréal. Elle a été intégrée à l'UdeM lors de la fondation de cette dernière en 1920.

*Sophie Arbour est actuellement étudiante au baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FORMATION

JEUNES FEMMES LEADERS

21 FÉVRIER 2015

8h30 à 17h

La FAÉCUM et l'INM organisent, le 21 mars prochain, une journée de formation gratuite pour les femmes impliquées dans les associations étudiantes ou dans leur milieu.

L'objectif de cette journée est de vous offrir la possibilité de vous perfectionner dans votre rôle de leader.

Au menu de cette journée inspirante :

Formation : Développer son pouvoir d'influence et son sens politique – positionnement et stratégies

Comment développer ce savoir-faire qui n'est pas exclusif aux dirigeants politiques. L'objectif de cet atelier est de développer et mieux utiliser ses habiletés politiques pour accroître son pouvoir d'influence et son impact dans la sphère publique en conformité avec l'éthique et ses valeurs personnelles.

Conférencière : Sophie Seguin-Lamarche

Formation : Arrêtez d'essayer de convaincre et commencez à inspirer

Vous pouvez avoir des connaissances exceptionnelles, des idées géniales, une expertise reconnue ou avoir étudié dans les meilleures écoles, vous ne pourrez pas atteindre vos objectifs si vous n'êtes pas en mesure de mobiliser les gens autour de vous. Les leaders qui ont la capacité de partager leur vision de façon charismatique ont un immense avantage sur les autres. Venez expérimenter des outils qui vont vous permettre de changer les résultats que vous obtenez dans vos interactions interpersonnelles et publiques.

Conférencière : Lyne Marie Germain

La journée sera suivie d'un cocktail de réseautage entre les participantes et des femmes impliquées dans différentes sphères de la société.

Pour vous inscrire, envoyez un courriel à **interne@faecum.qc.ca.**
Faites vite, les places sont limitées.

Sophie Seguin-Lamarche, conférencière

Lyne Marie Germain, conférencière

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE LA TERRE À L'ASSIETTE

17 AU 20 MARS

Cette année, la FAÉCUM vous invite à la semaine du développement durable, sous le thème : **DE LA TERRE À L'ASSIETTE**. Du 17 au 20 mars, ce sera le temps de parler bouffe différemment.

Pour l'horaire complet de la semaine, consultez la page Facebook du comité du développement durable au : **facebook.com/comiteDDfaecum**.

Pour vous mettre en appétit, on vous propose une recette végétalienne classique : **le Bol Dragon**.

Vous aurez besoin de :

- Riz brun complet
- Légumes aux choix (betteraves râpées, chou kale, carottes râpées, pousses de tournesol, luzerne, radis daikon, chou rouge, pied de brocoli râpé, pois mange-tout).
- Tofu mariné et grillé
- Sauce Dragon (voir la recette plus bas)

Préparation :
Presser le tofu dans un linge pour enlever l'excès d'eau. Couper en tranche et le faire mariner toute une nuit dans : ¼ t. huile d'olive, du jus d'une lime, ¼ t. tamari, 1 c. thé de gingembre émincé frais ou encore ¼ c. thé de poudre de gingembre, 1 gousse d'ail et une pincée de piment de cayenne.

Le lendemain, faites cuire le riz brun, puis coupez et râpez vos légumes. Faites ensuite cuire le tofu sur le grill ou dans le four de 15 à 20 minutes.

Pour accompagner le tout, la délicieuse *sauce Dragon* :
Mélanger : ¼ t. de levure nutritionnelle, 3 c. à table d'huile d'olive, 2 c. à table de sirop d'érable, 2 c. à table de tamari (sauce soya), 2 c. à table d'eau et 2 gousses d'ail écrasées

Montage :
Mettez le riz brun au fond d'un bol. Ajoutez-y les légumes et le tofu grillé. Au moment de servir, nappez de la sauce Dragon.

Bon appétit!

Merci à Christiane Bailey et Élise Desaulniers pour la recette!

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, Montréal QC H3T 1N8 ▾ Tél. 514 343-5947 ▾ Fax. 514 343-7690 ▾ info@**faecum.qc.ca**

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

FORCEJEUNESSE

présente

10e édition

« LES RENCONTRES »

MAÎTRES CHEZ VOUS

POUR PARLER DE NOS AFFAIRES PUBLIQUES

14 Mars 2015 9h à 17h

Thomas Mulcair | Pierre Karl Péladeau

Michel C. Auger | Michelle Courchesne | Gilles Duceppe | Guillaume Lavoie
Alexandre Cloutier | Emmanuelle Latraverse | Rémy Trudel | Philippe Marcoux
Monique Simard | Hoang Mai | Mélanye Boissonnault | Martine Ouellet

et plusieurs autres y participeront.

THÈMES DES PANELS DE CETTE ANNÉE:

Réforme du système de santé : quel serait le niveau optimal de centralisation?

Financement des infrastructures majeures au Québec : qui paie la facture?

Pétrole au Québec : le transporter sans l'exploiter, sommes-nous gagnants?

Arts et culture : quels modèles de soutien étatique devrions-nous privilégier?

HEC Montréal - 3000 ch. de la Côte-Sainte-Catherine

35$ en prévente | 45$ à partir du 1er mars
prix réduit pour les groupes de 10 personnes et plus

Pour plus d'information: **www.maitreschezvous.ca**

SOCIÉTÉ EN BRÈVES

PAR KATY LAROUCHE ET MICHELLE PAQUET

RÈGLEMENT P-6 : LA VILLE ABANDONNE LES CHARGES

Les étudiants qui ont été arrêtés en vertu du règlement P-6 peuvent souffler depuis le 25 février dernier. La Ville de Montréal a abandonné toutes les procédures judiciaires en cours contre un millier de manifestants qui avaient été interpellés, notamment au printemps 2012.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Avec le mouvement de contestation qui reprend d'assaut les rues de Montréal peu à peu, les policiers pourront continuer d'appliquer le règlement P-6 même si la Ville a décidé de laisser tomber les charges qui pesaient sur un millier de personnes.

Selon le professeur adjoint à la Faculté de droit de l'UdeM Paul Daly, ce revirement judiciaire ne signifie pas nécessairement que la Ville devra revoir son règlement. *« Comme l'affaire était présentée à la Cour municipale, la décision ne contraint pas la Ville à une action, contrairement à la Cour supérieure qui pourrait le faire »,* explique-t-il. Le maire Denis Coderre a souligné son intention de conserver le règlement P-6 qui encadre la tenue de manifestations en obligeant, entre autres, les participants à avoir le visage découvert et à fournir leur itinéraire.

Pour M. Daly, il est sage que la Ville choisisse de ne pas aller en appel de cette décision. *« En ne donnant pas suite à cette décision, la Ville peut fermer le dossier et conserver son règlement sans risquer que l'affaire se rende dans des tribunaux qui pourraient la forcer à revoir sa législation »,* juge-t-il.

Cette décision de ne pas aller en appel pourrait aussi libérer la Ville de plusieurs recours collectifs qui ont été déposés par des personnes disant avoir été injustement arrêtées en vertu de ce règlement.

Néanmoins, la validité constitutionnelle du règlement P-6 est actuellement contestée devant la Cour supérieure. Le jugement n'a pas encore été rendu. (K. L.)

PHOTO : COURTOISIE VILLE DE TORONTO

#MYSTERYTUNNEL

Un tunnel découvert près du campus de l'Université York à Toronto a semé la confusion dans le corps policier de la ville. Alimenté par une génératrice située dans un plus petit tunnel adjacent, le souterrain s'étend jusqu'à un boisé, non loin du Stade Rexall, où se tiendra le volet tennis des Jeux panaméricains cet été.

Le passage a été découvert le 14 janvier dernier, une découverte seulement rendue public dans un reportage de la chaîne CBC/Radio-Canada à la fin du mois de février. Depuis, la police de Toronto a retrouvé les deux hommes responsables, dont Elton McDonald qui est un jeune travailleur de la construction. Ils auraient créé le tunnel pour des raisons personnelles, ne posant aucune atteinte à la sécurité publique, selon les policiers. L'enquête est maintenant close.

Pendant ce temps, le mot-clic #mysterytunnel se propage sur les réseaux sociaux. Les internautes partagent leurs hypothèses sur le sujet, allant de la présence de terroristes, au trafic de drogues, en passant par le passage d'extraterrestres. (M. P.)

CITATION DE LA SEMAINE

JACQUES TURGEON RÉINTÉGRERA SON POSTE DE DG DU CHUM

La série de démissions qui a affecté le C.A. du CHUM semble se conclure avec le retour en poste du directeur général. L'ingérence du ministre de la santé dans ce dossier avait soulevé l'inquiétude chez le personnel de l'hôpital.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

« Si les nominations sont dirigées par le ministre, le prochain qui arrivera en poste sera une véritable marionnette. »

Caroline Martin
Étudiante au Centre de recherche du CHUM

Lire l'article sur **quartierlibre.ca**

mars 2015

Ciné-Campus

11 mars // 17 h 15 • 20 h
FOXCATCHER
Drame biographique de BENNET MILLER
// En lice pour 5 Oscars, Academy Awards 2015

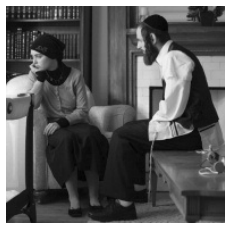

Présenté dans le cadre de la FRANCOFÊTE du CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE
17 et 18 mars // 17 h 15 • 19 h • 21 h 30
FÉLIX ET MEIRA
Drame de MAXIME GIROUX
// Lauréat du meilleur long métrage canadien au Festival international du film de Toronto (TIFF) 2014

Ciné-causerie — En présence du réalisateur et du coscénariste 17 mars • 19 h

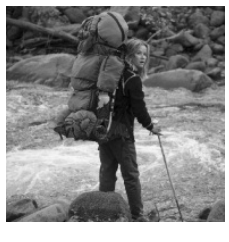

24 et 25 mars // 17 h 15 • 20 h
WILD
Drame biographique de JEAN-MARC VALLÉE
// En lice pour l'Oscar de la meilleure actrice et celui de la meilleure actrice de soutien aux Academy Awards 2015

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
6e étage

TARIFS
Étudiant.....4 $
Admission générale .....5 $

saé Activités culturelles Services aux étudiants
Université de Montréal

FRANÇAIS : PASSER LE TEST ?

Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), qui vise à s'assurer de la qualité de la langue française des finissants en enseignement, donne du fil à retordre à plusieurs d'entre eux. Avec un taux de réussite de 65 % à la première passation du test, les étudiants de l'UdeM font pourtant bonne figure comparativement à la majorité des universités québécoises.

PAR LINDSAY-ANNE PRÉVOST

« *La troisième et dernière fois que j'ai passé l'examen, je tremblais et je ne me sentais vraiment pas bien,* raconte l'étudiante de quatrième année en enseignement préscolaire et primaire, Sandra Amireault-Gauthier. *Je jouais mon parcours. Si je coulais l'examen, je devais attendre toute une année avant de pouvoir faire mon troisième stage.* » Les efforts que l'étudiante a fournis pour se préparer au test lui ont permis de finalement le réussir, même si elle admet avoir dû sacrifier du temps d'étude de ses autres cours pour y arriver.

> *« Certaines questions sont très faciles et portent sur des homophones comme quand et quant, alors que d'autres portent sur des exceptions et des expressions désuètes que je n'ai jamais entendues de ma vie. »*
>
> **Sandra Amireault-Gauthier**
> Étudiante en enseignement préscolaire et primaire

Les étudiants en enseignement doivent passer le Test de français Laval-Montréal (TFLM) lors de leur admission et suivre un cours de rattrapage en français, au besoin. Au cours de leur cheminement, ils doivent également réussir un cours de français écrit pour futurs enseignants d'une durée d'un an, qui vise à les familiariser avec toutes les règles de grammaire que l'on peut retrouver aux niveaux secondaire et collégial. À la fin du cheminement universitaire, le TECFÉE doit être réussi pour obtenir le brevet d'enseignement, que ce soit pour enseigner le français ou les autres matières. Les étudiants ont toutefois droit à un nombre illimité de reprises.

Selon la finissante en enseignement primaire et en éducation préscolaire Jessica Côté, le TECFÉE, qui est basé sur une épreuve de rédaction ainsi qu'un questionnaire sur les codes linguistiques, se penche sur les irrégularités présentes dans la langue française plutôt que sur son excellente maîtrise. « *L'étudiant n'est pas évalué sur le plus important de la langue française*, soutient Jessica. *Je crois qu'il est primordial que l'étudiant ait une excellente connaissance des règles de base de la langue avant qu'on lui demande de retenir les exceptions.* » Selon elle, une évaluation basée sur le parcours universitaire et sur le cheminement d'apprentissage de l'étudiant serait plus représentative des connaissances de ce dernier.

Selon Sandra, ce test requiert une maîtrise du français qui va au-delà des connaissances générales. « *La partie à choix multiples est ridiculement trop dure,* juge-t-elle. *Certaines questions sont très faciles et portent sur des homophones comme quand et quant, alors que d'autres portent sur des exceptions et des expressions désuètes que je n'ai jamais entendues de ma vie.* » Selon les données du centre de communication écrite de l'UdeM, 83 % des étudiants ont réussi la partie rédaction, contrairement à 61 % pour le volet codes linguistiques, en 2014.

Quelle préparation ?

Avant de passer l'examen, les étudiants doivent faire l'achat de manuels de préparation et les étudier avec attention. « *J'ai passé l'examen pour la première fois durant la première année de mon baccalauréat,* explique Sandra. *J'ai échoué la partie à choix multiples à 61 %, puisque la note de passage est 70 dans chacune des parties.* » L'étudiante n'avait pas encore suivi le cours de français pour les futurs enseignants.

La coordonnatrice des mesures de soutien en français du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM), Karine Pouliot, assure toutefois que des mesures d'aide sont en place pour aider les étudiants à réussir l'examen. « *Il faut savoir qu'il y a des étudiants qui vont essayer de passer le TECFÉE avant même d'avoir suivi le cours de français pour futurs enseignants*, soutient-elle. *Peut-être que ces étudiants n'ont pas été assez bien préparés, car les étudiants qui ont suivi le cours ont de meilleurs résultats.* » Selon la coordonnatrice, les difficultés qu'éprouvent les étudiants sont le résultat d'un manque de valorisation de la communication écrite par les établissements scolaires.

Alerte rouge mitigée

À savoir si c'est plutôt l'examen ou un éventuel manque de connaissances qui engendre un taux d'échec de 35 % à l'UdeM, les inquiétudes sont mitigées. « *Je ne crois pas que le TECFÉE nous assure que l'étudiant maîtrise le français, comme je ne crois pas qu'un seul test ou examen peut nous donner le portrait juste d'une personne* », affirme Jessica.

Selon les données du Centre de communication écrite de l'UdeM, 85 % des étudiants de tous les programmes en enseignement confondus ont réussi l'examen lors de leur deuxième passation. Seulement 2 % des étudiants n'ont pas réussi le test après quatre tentatives.

TAUX DE **RÉUSSITE**
1RE PASSATION DU TECFÉE (2014)

L'UdeM SE DÉMARQUE

Université de Sherbrooke	**40 %**
Université du Québec à Chicoutimi	**40 %**
Université du Québec à Trois-Rivières	**45 %**
Université du Québec à Rimouski	**47 %**
Université de Montréal	**65 %**
Université du Québec en Outaouais	**76 %**

*L'UQAM n'a pas pu nous fournir les statistiques.

ILLUSTRATION : MELEN JOLY

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de la faune et de ses habitats

- Formation de perfectionnement orienté vers la gestion et la protection des milieux naturels.
- Cours pouvant être reconnus comme scolarité de maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats.
- Programme offert à temps complet ou à temps partiel.

UQAR www.uqar.ca/biologie

SURVIVRE AUX TRAVAUX D'ÉQUIPE

Les travaux en équipe de la mi-session peuvent être à la fois une source de plaisir et une occasion de tisser des liens, mais ils se transforment parfois en un véritable fardeau. Pour maximiser ses chances de vivre une expérience positive, la planification et la communication pourraient être des gages de succès.

PAR JEAN TREMBLAY EN COLLABORATION AVEC KATY LAROUCHE

«*En général, il y a un membre de l'équipe qui ne fait rien dans le groupe »,* juge l'étudiant au baccalauréat en droit Yoann Munari. Cette situation, que plusieurs étudiants ont déjà vécue, peut apporter une bonne dose de stress aux membres d'une équipe, en plus de leur imposer une charge de travail supplémentaire. *« On fait notre travail, on n'a pas le choix,* ajoute l'étudiant. *Si on veut une bonne note, on doit s'ajuster. »*

« On peut être attentif aux questions posées par les étudiants dans le cours et à la façon dont ils organisent leurs notes pour trouver des gens qui sont compatibles avec nos intérêts et notre façon de travailler. »

Josée Sabourin
Psychologue en aide à l'apprentissage au
Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR)

La psychologue en aide à l'apprentissage au Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) Josée Sabourin estime qu'avoir des affinités avec les membres de son équipe peut aider à ne pas en arriver là. *« La première chose à faire, c'est d'être proactif et de tenter de trouver les bons coéquipiers,* croit-elle. *On peut être attentif aux questions posées par les étudiants dans le cours et à la façon dont ils organisent leurs notes pour trouver des gens qui sont compatibles avec nos intérêts et notre façon de travailler. »* Bavarder durant les pauses et d'apprendre à connaître les membres de son groupe permettra souvent d'éviter de se joindre à une équipe par dépit.

« Généralement, j'essaie de ne pas me mettre en équipe avec mes amis, explique l'étudiante au baccalauréat en études classique Stéphanie Leclerc. *Je préfère choisir des gens avec qui le travail sera plus productif. »* Néanmoins, elle admet que, dans certains cas, les étudiants ne peuvent pas choisir eux-mêmes les membres de leur équipe de travail.

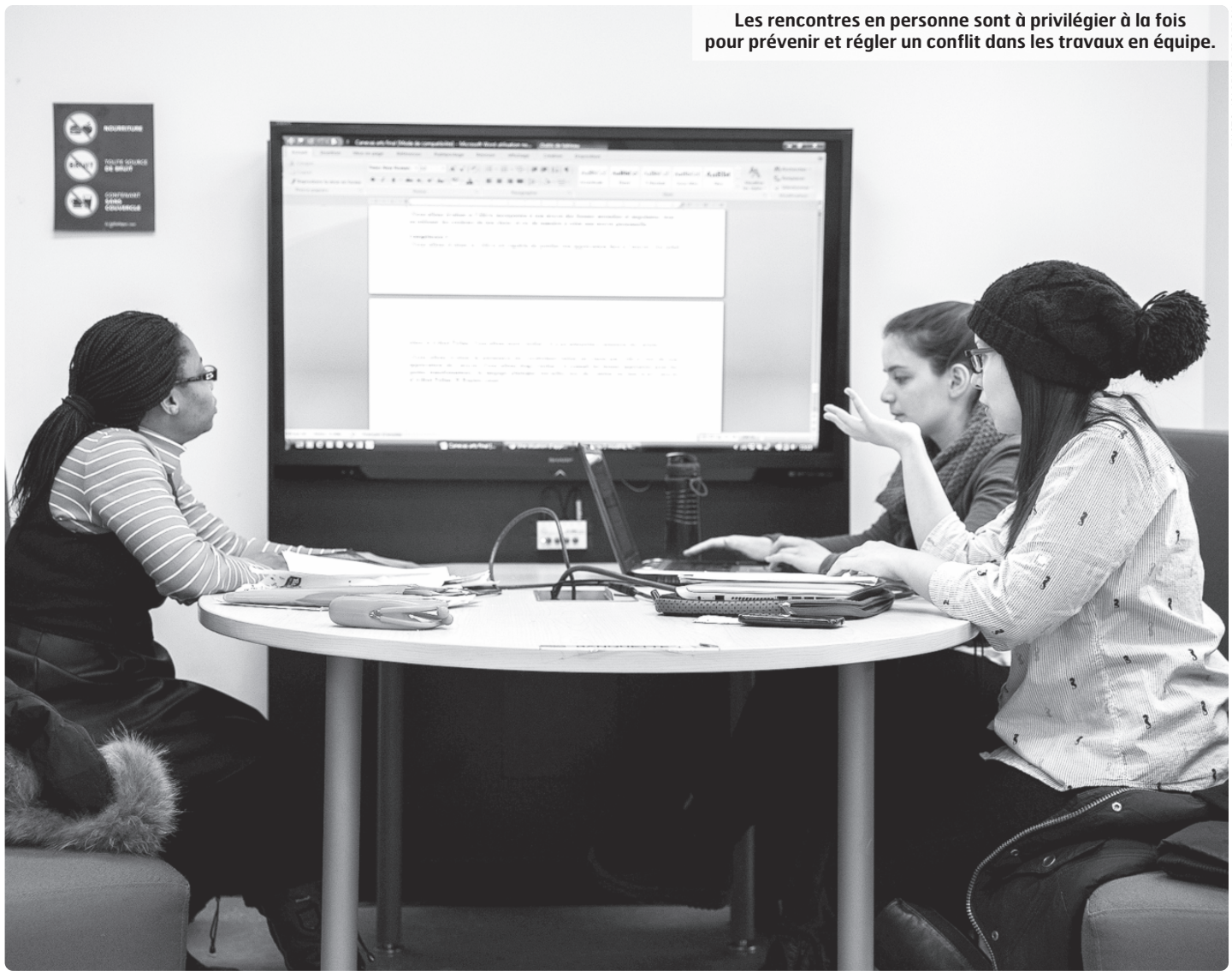

Les rencontres en personne sont à privilégier à la fois pour prévenir et régler un conflit dans les travaux en équipe.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Planifier

Mme Sabourin admet qu'une telle situation peut être contraignante et qu'elle justifie la rédaction d'un bon plan de travail. *« Il faut distribuer les tâches équitablement entre les membres de l'équipe, mais aussi déterminer ensemble quelle sera la marche à suivre si un des coéquipiers ne complète pas sa partie »,* suggère-t-elle.

Il est déjà arrivé à Stéphanie de se retrouver en équipe avec des gens peu fiables. *« Le pire ce sont les coéquipiers qui ne remettent juste pas leur partie ou qui la rendent tellement à la dernière minute qu'on n'a même pas le temps de la relire et de l'harmoniser avec le reste du travail »*, juge Stéphanie.

Selon la psychologue au CÉSAR, prévoir de terminer le travail une semaine à l'avance peut aussi permettre de réagir à ce type d'imprévus. *« Prendre de l'avance, c'est encore plus utile dans les travaux d'équipe,* assure-t-elle. *Comme il y a plusieurs personnes impliquées, on ne sait jamais, par exemple, quand un fichier ne sera pas compatible avec les différents ordinateurs. »* Cela permet également de conserver un peu de temps pour entrer en contact avec les coéquipiers retardataires ou pour compléter leur partie, dans le pire des cas.

Pour Mme Sabourin, la communication devrait toujours être privilégiée dans les périodes de crise au sein d'une équipe. L'exclusion d'une personne du groupe arriverait en tout dernier recours. *« On ne connaît pas toujours les raisons pour lesquelles un coéquipier n'a pas complété sa partie du travail,* souligne-t-elle. *Il peut être justifié de donner une seconde chance. »* À son avis, dans une telle situation, il vaut mieux réunir toute l'équipe en personne et favoriser la discussion.

Une question d'ambiance

Stéphanie considère néanmoins que les expériences positives ont été plus nombreuses dans son cas que les situations problématiques. *« Quand il y a de l'harmonie dans l'équipe, ça donne le goût de mettre du temps ensemble sur le travail au lieu de simplement repartir de notre côté le plus rapidement possible »*, estime Stéphanie Leclerc.

L'inclusion de tous les membres dans les discussions et la prise en compte de leurs idées pourraient contribuer à cette ambiance positive, selon Mme Sabourin. « *Si une personne a l'impression qu'elle est importante, elle va avoir tendance à s'impliquer davantage dans sa partie du travail,* indique-t-elle. *Il faut aussi valoriser l'unicité de chacun et voir comment elle peut être mise à profit dans le travail. »*

Selon elle, le défi du travail en équipe est de taille. Mais apprendre à bien le gérer dès les bancs d'université permet d'être mieux préparé pour le milieu du travail où l'on choisit rarement ses collègues.

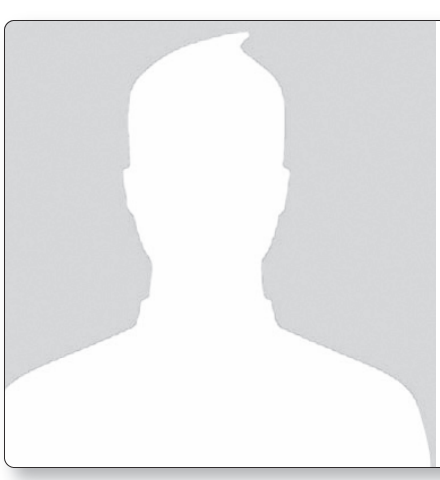

PORTRAIT ROBOT D'UN BON COÉQUIPIER

- Avoir un niveau de motivation semblable au vôtre quant au travail à effectuer
- Disposer d'un horaire compatible
- Détenir des habiletés complémentaires
- Posséder des atomes crochus

YVES BOLDUC CÈDE SA PLACE

La démission de l'ancien ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, rendue officielle le jeudi 26 février dernier, n'aura été une surprise pour personne. La nouvelle mettait fin à plusieurs jours de rumeurs allant dans le sens d'un éventuel remaniement ministériel. Voilà M. Bolduc toujours critiqué par le mouvement étudiant, alors qu'il décide de toucher une allocation de transition de 155 000 $.

PAR SIMON LINDSAY

« Nous avions demandé, en janvier dernier, la démission d'Yves Bolduc lorsque nous avons construit un mur à l'aide de 450 blocs devant le bureau du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, rappelle le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM), Vincent Fournier Gosselin. *Nous accueillons donc bien l'annonce de sa démission. »*

> *« C'est un peu la politique du "Fais ce que je dis, pas ce que fais" et cela est déplorable. »*
>
> **Vincent Fournier Gosselin**
> Secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM)

De son côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) estime aussi que le départ du ministre pourrait bénéficier aux étudiants. « *Pour la FEUQ, il était plus que temps que quelqu'un reprenne le contrôle de ce ministère, en lui donnant une réelle direction afin qu'il ne serve pas uniquement aux objectifs de coupures du Conseil du trésor*, affirme le président de la FEUQ, Jonathan Bouchard. *Depuis son entrée en poste, le réseau universitaire a essuyé plus de 200 millions de dollars de coupes, la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) a été mise sur la glace et les étudiants français ont vu leurs frais de scolarité tripler. »*

Parachute doré ?

Yves Bolduc est pourtant au cœur d'une nouvelle controverse depuis sa démission, en raison de l'allocation de transition que prévoit la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, et que l'ex-ministre comptait toujours toucher au moment de publier cet article.

« Dans le contexte d'austérité, c'est une insulte que d'accepter cette allocation alors que le gouvernement demande à tout le monde de se serrer la ceinture, affirme M. Fournier Gosselin. *C'est un peu la politique du "Fais ce que je dis, pas ce que fais" et cela est déplorable. »* Rappelons que les deux derniers députés démissionnaires de la présente législature, Élaine Zakaïb et Christian Dubé, du Parti Québécois et de la Coalition Avenir Québec respectivement, avaient décidé de ne pas toucher l'allocation.

« Il y a un décalage entre ce que la Loi permet et ce que les mœurs et l'opinion publique du moment présent permettent, estime le professeur titulaire au Département de science politique de l'UdeM Denis St-Martin. *Ce fossé-là existe toujours, parce que c'est le propre des institutions politiques, comme les parlements, de refléter l'histoire d'où elles viennent plutôt que l'opinion publique actuelle ».*

Le politologue croit que la lenteur des réformes en ce qui a trait au salaire des députés est aussi causée par le fait qu'il est fixé par la Loi. *« Qui fait les lois ?* questionne-t-il. *Les parlementaires ! Il est normal de les voir devant un dilemme quant à leur propre rémunération. »*

Le premier ministre a annoncé qu'une réforme de la loi fondée sur le rapport de la juge retraitée Claire L'Heureux-Dubé aurait lieu lors de la présente session parlementaire. Le rapport du comité indépendant dirigé par Mme L'Heureux-Dubé, émis en 2013, apportait des recommandations quant à ces questions. On y propose notamment d'élever le salaire de base des députés, à 88 186 $ annuellement en 2013, au *« niveau 4 de la catégorie des dirigeants et des membres d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement, soit 136 010 $ en 2013 ».* Le rapport suggère en contrepartie *« qu'aucune allocation de transition ne soit versée au député qui démissionne en cours de mandat »,* à moins que la démission ne soit motivée par un problème de santé *« touchant le député ou un membre de sa famille immédiate ou par des raisons familiales sérieuses ».*

« Je crois que le cas Bolduc représente une fenêtre d'opportunités pour mettre en œuvre les recommandations du rapport L'Heureux-Dubé, mais là, il faut savoir que l'opinion publique pourrait ne pas être satisfaite encore », juge M. St-Martin.

Nouveau ministre, nouvelles attentes

En attendant cette réforme, les étudiants pourront observer le travail du nouveau ministre de l'Éducation, François Blais, qui suscite certaines attentes chez les fédérations étudiantes. *« La nomination de M. Blais est sans doute une meilleure option que M. Bolduc en raison de son passé dans le réseau universitaire, mais il n'en demeure pas moins qu'il devra s'assurer de bien connaître et de défendre ses dossiers avec vigueur et détermination »,* commente M. Bouchard. Ce dernier espère que le nouveau ministre tendra une oreille plus attentive à la communauté universitaire.

De son côté, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) espère que le nouveau ministre scindera en deux le ministère, comme c'était le cas sous le gouvernement précédent. *« La création, en 2012, d'un ministère distinct pour l'enseignement supérieur, la recherche et la science s'imposait et elle avait fait consensus dans les milieux concernés »,* indique la Fédération par voie de communiqué. La FQPPU juge qu'il serait pertinent de créer un Conseil des universités impartial pour étudier cette question et bien d'autres.

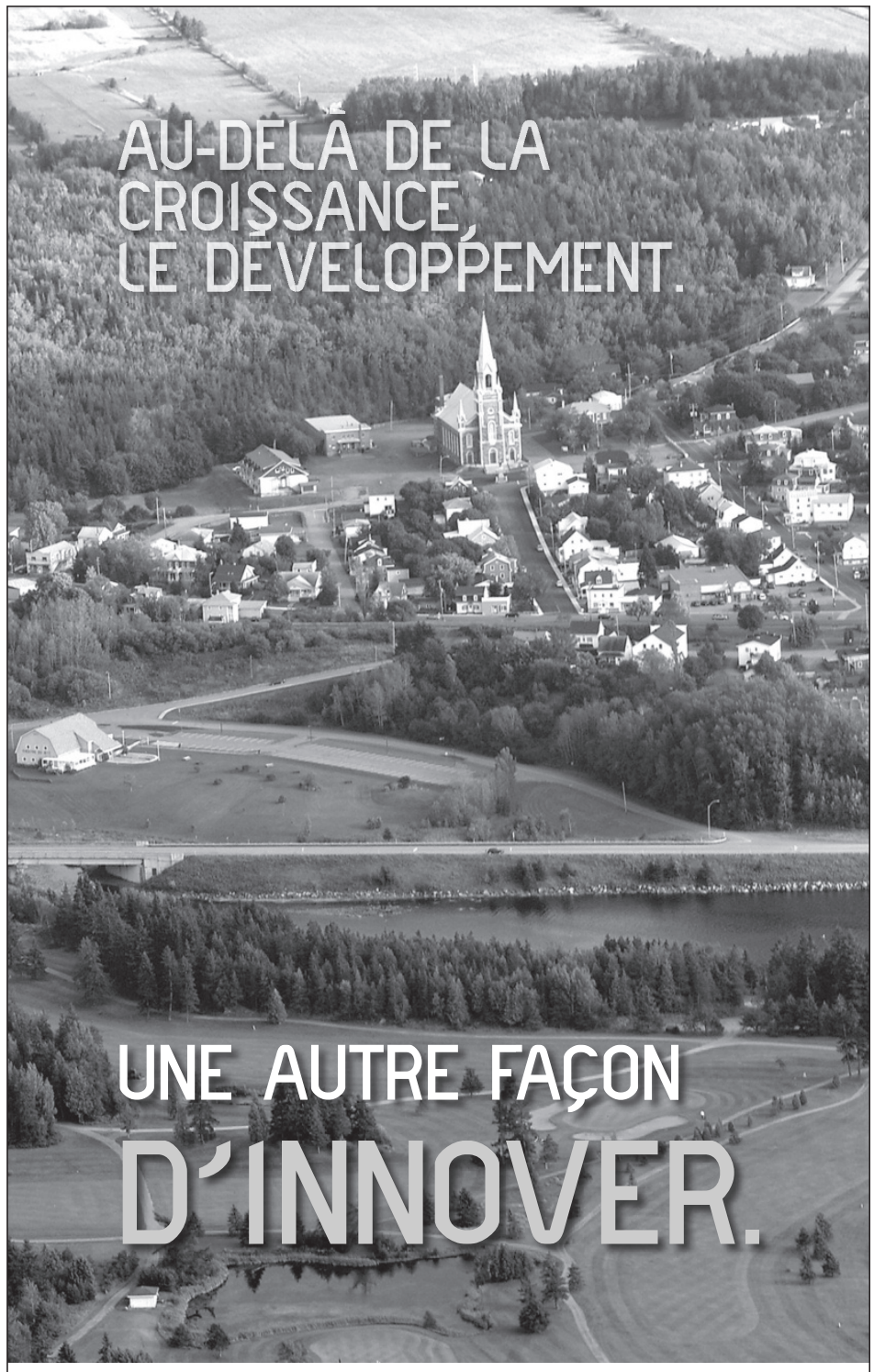

Développement social, régional et territorial

Des programmes de DESS, de maîtrise et de doctorat, pour analyser les enjeux, les défis et les dynamiques de développement des régions.

UQAR www.uqar.ca/developpement

Aimez notre page FACEBOOK

Suivez nous sur TWITTER

UNIVERSITÉS D'AILLEURS

ÉTUDIER APRÈS L'APARTHEID

Quartier Libre fait voyager ses lecteurs aux quatre coins de la planète dans une série d'articles qui leur fait découvrir les universités d'ailleurs. Ce numéro-ci : **l'Afrique du Sud**

Cette année marque la 25e année de la libération de l'ancien homme d'État sud-africain Nelson Mandela. Vingt-cinq ans à combattre le racisme, mais aussi vingt-cinq ans de réformes pour ouvrir les universités à tous. Le travail acharné et l'engagement social demeurent néanmoins des valeurs fondamentales dans ces établissements.

PAR RÉMI PAUL EN COLLABORATION AVEC KATY LAROUCHE

« *Les frais de scolarité sont très chers »,* juge l'étudiante au baccalauréat en anthropologie Geneviève Dorval, qui a effectué un échange à l'université de Stellenbosh, en 2012. À l'heure où un étudiant québécois débourse environ 1 500 $ pour un trimestre au premier cycle, cela grimpe du double au triple dans les universités d'Afrique du Sud. *« Ceux qui ont accès aux études supérieures sont les riches,* estime Geneviève. *Dans mes cours, je retrouvais peu d'africains noirs, mais* a contrario *beaucoup d'étudiants venant d'autres pays d'Afrique. »*

> *« Là-bas, un résultat de 70 % est vraiment très bien alors qu'à Montréal, si un étudiant obtient cette note, il sera fâché. »*
>
> **Claudia Mitchell**
> Professeure au Département d'études intégrées en éducation à l'Université McGill et à l'Université KwaZulu-Natal

La professeure au Département d'études intégrées en éducation à l'Université McGill et à l'Université KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, Claudia Mitchell, estime que cette situation varie selon les établissements. *« Les universités de Zululand et du Limpopo sont fréquentées presque à 100 % par du personnel et des étudiants noirs,* explique-t-elle. *En contrepartie, les universités Cape Town et Stellenbosh sont plutôt blanches, mais on sent qu'elles font de plus en plus d'efforts d'intégration. Elles semblent sur la bonne voie. »*

Malgré les efforts fournis, la pression peut demeurer grande pour les étudiants noirs qui choisissent de poursuivre leurs études dans une université dans laquelle ils seront minoritaires. *« Ma colocataire était noire,* raconte la diplômée au baccalauréat en droit à l'UdeM Andrée-Anne Perreault-Girard, qui a elle aussi effectué un échange à l'université de Stellenbosh, en 2012. *Quand elle m'a vue, elle a eu un choc, elle ne voulait pas que j'habite avec elle. »*

Selon Andrée-Anne, le racisme se présente autant dans les cours, qu'à l'extérieur dans les sorties au bar. *« Ma colocataire se faisait carter plus qu'il ne le fallait, ça allait jusqu'à lui refuser de lui servir de l'alcool,* affirme-t-elle. *Elle me racontait que dans sa faculté, elle était une des seules noires et qu'elle trouvait cela difficile. »*

À l'Université Stellenbosh, la langue locale reste utilisée, même si l'anglais s'immisce de plus en plus. *« L'université enseigne en afrikaans* [NDLR : L'une des langues les plus parlées dans le pays], explique Geneviève. *La demande étudiante était forte et l'université a décidé de créer un programme en anglais vraiment à part. Les cours sont adressés aux étudiants étrangers. »*

Travailler dur

Andrée-Anne mentionne également que les travaux dans son université demandaient beaucoup de recherche et de rédaction. *« On pouvait facilement ajouter un 15 % de charge de travail juste pour l'écriture des textes,* indique-t-elle. *Les travaux demandaient beaucoup de recherche et de rédaction, parce qu'en droit à l'UdeM on n'écrit jamais plus de 10 pages. Alors un rendu de 40 pages en anglais, c'était difficile. »*

Mme Mitchell admet que le niveau est généralement plus élevé à l'Université où elle enseigne en Afrique du Sud. *« Là-bas, un résultat de 70 % est vraiment très bien alors qu'à Montréal, si un étudiant obtient cette note, il sera fâché »,* soutient-elle.

La formalité dans le processus d'évaluation pourrait être à l'origine de ces résultats, à son avis. *« Un consultant doit réviser le plan de cours et les questions d'examen avant le début du trimestre,* explique-t-elle. *Après avoir corrigé les examens, le professeur doit envoyer trois copies qui ont été très bien réussies, trois au résultat moyen et trois qui ont été plus faibles pour que le consultant révise les notes qui ont été accordées. »*

PHOTO : FLICKR.COM / CALHARDING

L'Université KwaZulu-Natal, qui est située sur la côte est de l'Afrique du Sud, est composée en bonne partie de membres du personnel et d'étudiants noirs.

Au-delà des devoirs, c'est aussi la façon d'enseigner qui a déboussolé Andrée-Anne. *« À l'UdeM, on ne discute pas des idées, on applique la loi et c'est tout,* explique-t-elle. *Là-bas, il y a beaucoup de discussions. Je n'avais pas l'habitude et ça m'a pris un temps d'adaptation. Lorsque l'on me demandait de me positionner, c'était assez difficile. »*

Mme Mitchell sent néanmoins une plus grande formalité dans les rapports entre professeurs et étudiants. *« Ici, la plupart des étudiants m'appellent tout simplement Claudia, mais là-bas, malgré mes tentatives, les étudiants continuent de m'appeler Professor Mitchell »,* raconte-t-elle.

S'engager

Si le rang social est très valorisé dans les universités sud-africaines, l'engagement communautaire l'est tout autant, selon Mme Mitchell. *« En tant que professeure, mes travaux de recherches et mes études sont valorisés, mais pas davantage que mon engagement social »,* juge-t-elle.

Chez les étudiants, l'implication bénévole demeure très importante dans le cheminement scolaire, ce qui donne lieu à la création d'une multitude de projets. *« L'université essaie de faire le pont avec les bidonvilles en tentant, par exemple d'envoyer les étudiants y faire du bénévolat »,* indique Geneviève. Ces expériences font partie des efforts grandissants des universités pour atteindre une plus grande égalité, 25 ans après la fin de l'Apartheid.

LES UNIVERSITÉS SUD-AFRICAINES EN BREF

Durée de l'année scolaire : Février à décembre

Taux de diplomation (2012) : 6,4 % (47,7 % au Canada)

Coût des études : de 3 500 $ à 6 000 $ par an

Nombre d'étudiants de l'UdeM y ayant effectué un échange dans les trois dernières années : 11 étudiants

Universités possédant une entente d'échange avec l'UdeM : Université de Stellenbosch, Université de Johannesburg et Université de Witwatersrand

Universités les plus prestigieuses : Université de Cape Town, Université de Stellenbosch, Université de Witwatersrand et Université de KwaZulu-Natal.

Sources : Classement de Shanghai, Institut de statistique de l'UNESCO, Maison Internationale de l'UdeM

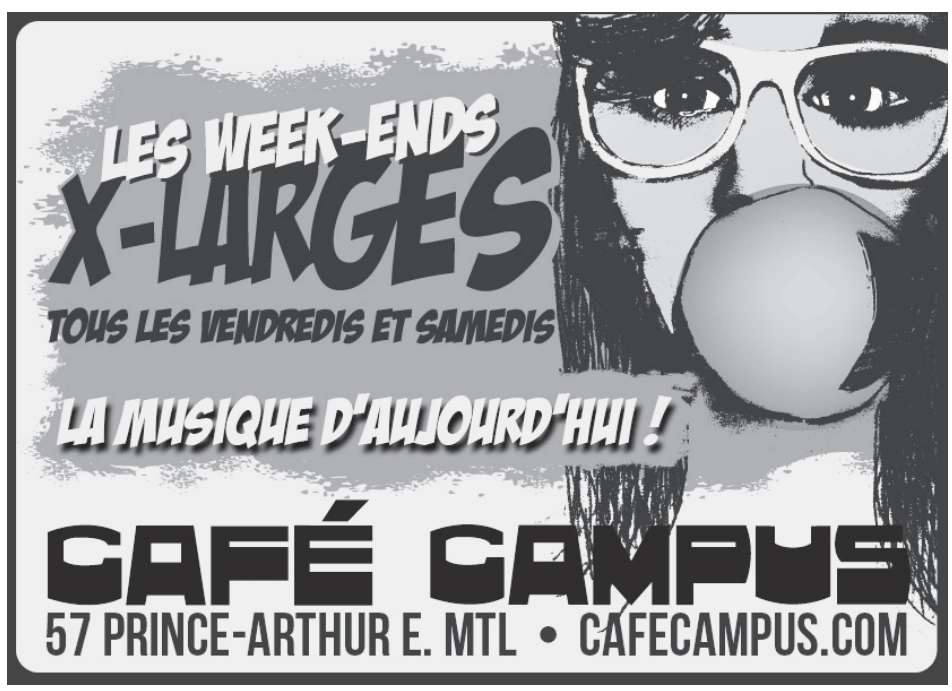

CULTURE
SORTIES

QUATRE DÉCOUVERTES À PETIT PRIX

PAR CAMILLE FEIREISEN ET JEAN TREMBLAY

THÉÂTRE

LE PROJET LARAMIE

Le Théâtre Université de Montréal présente *Le Projet Laramie* les 20 et 21 mars au Centre d'essai du pavillon J.-A.-DeSève. La pièce évoque le meurtre d'un jeune étudiant homosexuel, Matthew Shepard à Laramie, dans le Wyoming, en 1998. La compagnie de théâtre de New York, dirigée par Moisés Kaufman, se rend sur place pour recueillir les réactions des habitants et tenter de comprendre comment un tel crime a pu se produire. *« C'est la forme de la pièce, construite comme un documentaire, qui m'a plu,* explique le metteur en scène diplômé de l'École supérieure de théâtre Laurent Trudel. *La pièce part de 200 entrevues thématiques menées sur le terrain et propose un collage original et vivant. »*

Laurent Trudel propose une mise en scène contemporaine avec de la poésie et des chansons actuelles comme la pièce « College Boy » du groupe Indochine. *« Dans la vie, peu de gens assument ce qu'ils sont, alors la phrase "Nous sommes comme ça" sera brandie tout au long du spectacle »,* souligne le metteur en scène. Une façon de montrer, selon lui, que malgré les avancées sociales, les préjugés ont la peau dure, et qu'il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre plus de tolérance. (C. F.)

Le projet Laramie
Centre d'essai, pavillon J.-A.-DeSève (6e étage) | 2332, boulevard Édouard-Montpetit
20 mars à 20 heures et 21 mars à 14 heures et à 20 heures | 7 $ en prévente et 10 $ à la porte

THÉÂTRE

FANTAISIES

Du 15 au 22 mars, au Centre culturel Calixa-Lavallée, le festival Ad Lib, organisé par la troupe de théâtre Posthume, présente la pièce *Fantaisies.* Écrite par le dramaturge français René de Obaldia, elle sera montée par la jeune metteure en scène Charlotte Gagné-Dumais. Composée de cinq textes, l'œuvre explore les relations humaines avec humour et dérision.

Ceci est une occasion pour Charlotte Gagné-Dumais de présenter un auteur qu'elle admire et qui suscite sa curiosité. *« C'était un véritable coup de cœur,* raconte-t-elle. *Les textes de René de Obaldia s'inscrivent dans un univers de l'absurde mais, contrairement au théâtre de Ionesco, cette dramaturgie est plus ancrée dans notre univers et reste donc très accessible à tous les publics. Il y aura beaucoup de jeux de mots. L'idée, c'est vraiment de mettre en avant la légèreté du texte. »* La troupe, formée de huit comédiens, dont six femmes, se produira dans un décor minimaliste. (C. F.)

Fantaisies
Centre Calixa-Lavallée | 3819, rue Calixa-Lavallée
Du 15 au 22 mars | 15 $ pour les étudiants

MUSIQUE

LANCEMENT DE *LITTLE MOURNING*

Le duo Milk & Bone lance son premier album, intitulé *Little Mourning*, le 17 mars prochain lors d'un spectacle gratuit au Centre Phi à compter de 18 heures. Constitué des multi-instrumentistes Laurence Lafond-Beaulne et Camille Poliquin, le duo existe depuis seulement un an et demi. *« Ça fait quatre ans qu'on se connaît, on a fait notre cégep ensemble, à Saint-Laurent »,* explique Camille.

Camille Poliquin et Laurence Lafond-Beaulne se connaissent depuis quatre ans.

PHOTO : COURTOISIE LE PIGEON

Le spectacle présenté lors de ce lancement sera similaire à ceux qui seront offerts ce printemps en première partie de la chanteuse et auteure-compositrice-interprète québécoise Ariane Moffatt. Camille et sa partenaire seront seules sur scène lors du lancement. *« On veut montrer ce qu'on sait faire,* explique Camille. *On arrive avec nos voix, nos claviers et nos effets visuels. Laurence est aussi choriste, bassiste et claviériste pour le spectacle d'Ariane. »* Il sera aussi possible de voir Milk & Bone au Métropolis le 22 mai prochain, en première partie du spectacle d'Ariane Moffatt. (J. T.)

Lancement de l'album de Milk & Bone
Centre Phi | 407, rue Saint-Pierre | 17 mars à 18 heures | Gratuit

CHANSON COUP DE ♥ de Quartier L!bre

LOUIS NGUYEN « SWORD »

Originaire de Nantes en France, Louis Nguyen nous propose avec son dernier EP, *Cri d'amour*, trois morceaux électro pop dont la pièce « Sword ». L'artiste puise son inspiration entre autres chez le groupe français de musique électronique Daft Punk. La pièce « Sword » présente un univers joyeux et une voix de femme des plus sensuelles. Elle est actuellement en 8e place du palmarès francophone de CISM.

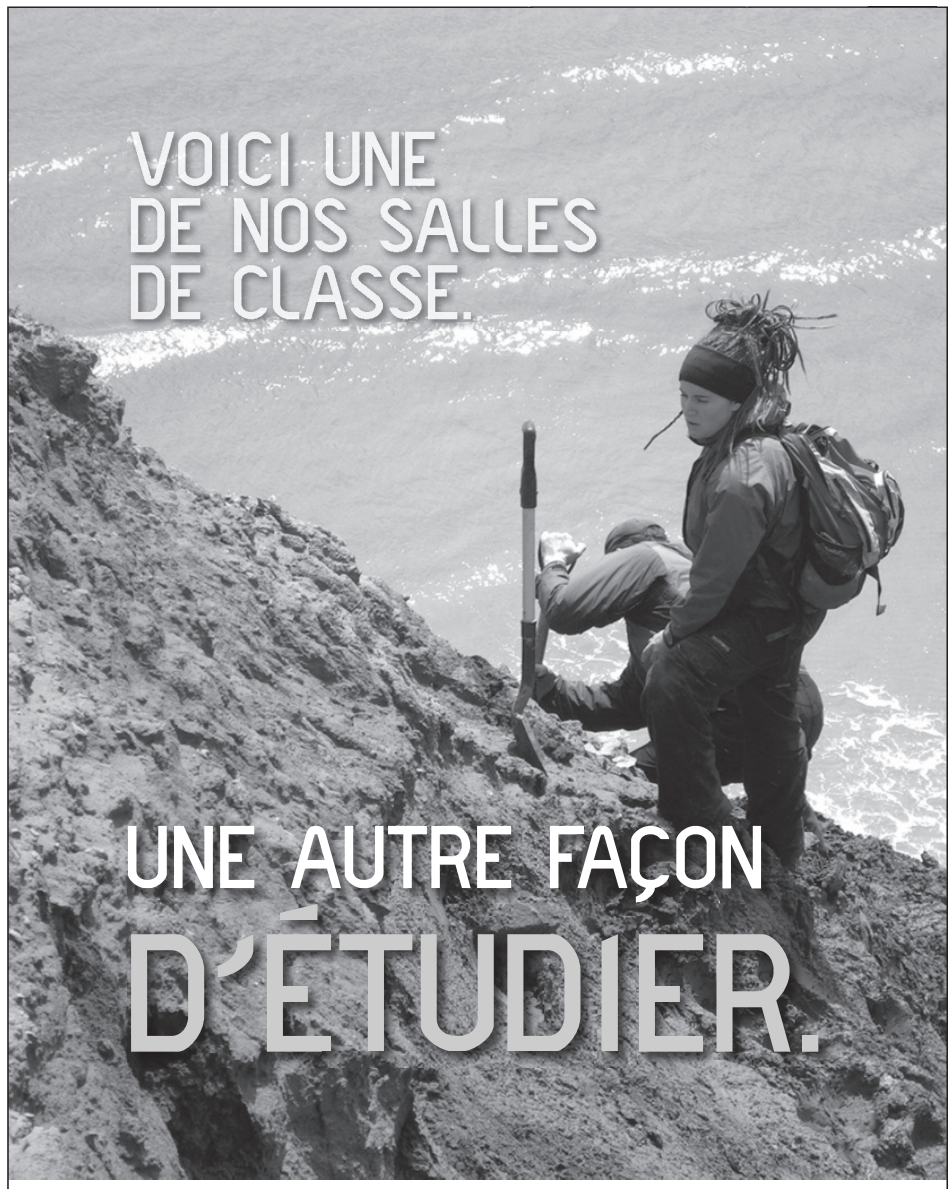

Nouvelle formation en analyse et prévention des risques naturels

- Diplôme d'études supérieures spécialisées de 30 crédits de perfectionnement offert à temps complet. ou à temps partiel
- Programme destiné
  - aux diplômés en géographie, en géologie, en géomatique ou en environnement;
  - aux professionnels qui désirent se spécialiser sur les risques naturels.
- Séances de formation pratique sur le terrain en automne, en hiver et au printemps.

UQAR www.uqar.ca/biologie

UN POUVOIR RELATIONNEL ÉTONNANT

Plusieurs applications et sites de rencontres par affinités musicales telles que Louise et Soundmeet fleurissent actuellement. Leur principe : permettre à plusieurs personnes d'échanger en partageant leurs sélections musicales, et favoriser ainsi les rapprochements. La musique peut-elle réellement jouer un rôle dans les interactions entre les individus ?

PAR SOPHIE GRANGER

« Le fait d'avoir des goûts musicaux similaires implique une véritable connexion émotionnelle et intellectuelle entre les individus, affirme la professeure adjointe au Département de psychologie et neuropsychologue Nathalie Gosselin. *Le cerveau humain est très sensible à la musique jouée ou entendue, et plusieurs processus cérébraux réagissent directement aux stimuli musicaux. »*

« Je ne pense pas qu'une personne qui aime le rock'n'roll peut réellement bien s'entendre avec quelqu'un qui écoute du Lady Gaga. »

Pierre-Luc Gravel
Finissant au baccalauréat en publicité

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Des goûts musicaux communs pourrait signifier des traits de personnalité similaires selon une étude du docteur australien Adrian North.

Selon Mme Gosselin, également chercheuse au Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son (BRAMS), la musique pourrait même induire ou exacerber une émotion. *« Dans un film d'horreur par exemple, la musique inquiétante contribue au sentiment de peur ressenti par le spectateur »*, explique-t-elle.

Le fait d'apprendre à jouer de la musique pourrait même aller jusqu'à entraîner des changements cérébraux, selon la chercheuse. *« Lors de cet apprentissage, le cerveau développe des connexions entre le doigt et l'œil, et il continue par la suite à raffiner ces connexions »*, soutient Mme Gosselin. La pratique de la musique modifierait donc la structure du cerveau, de la même manière que les activités intensives des athlètes modifient la leur, selon Mme Gosselin. C'est de cette manière que l'on observe la plasticité du cerveau humain, qui est capable de s'adapter et de se transformer dans certains contextes.

Un genre musical, un type de personnalité ?

Selon une étude publiée en 2008 et dirigée par le docteur en psychologie Adrian North de l'Université Heriot-Watt d'Edimbourg, les individus partageant des goûts musicaux similaires présenteraient également une grande ressemblance dans leurs traits de caractère. Le finissant au baccalauréat en publicité Pierre-Luc Gravel abonde également dans ce sens. *« Je ne pense pas qu'une personne qui aime le rock'n'roll peut réellement bien s'entendre avec quelqu'un qui écoute du Lady Gaga »,* croit-il.

Pour le Docteur Adrian North, la musique permet à divers aspects de la personnalité de s'exprimer et de se développer de manière unique. L'étude permet même de définir des types de personnalité selon le style musical écouté. Étonnamment, les adeptes de heavy metal et de musique classique auraient beaucoup en commun. Dans les deux cas, selon le Docteur North, il s'agit d'individus assez confiants, au tempérament doux, et possédant une belle créativité.

De son côté, Nathalie Gosselin confirme le fait que la musique a une grande importance sur le plan social. En outre, la musique aurait le pouvoir de renforcer la cohésion sociale au sein d'un groupe, selon la neuropsychologue. *« Dans un concert par exemple, où tous sont synchronisés avec la musique, on observe une réelle intensification des interactions entre les individus »*, explique-t-elle. À savoir si une telle connexion pourrait se former au sein d'un couple, la neuropsychologue avoue toutefois ne pas en être convaincue.

« C'est surtout l'intérêt que les deux personnes ont l'une envers l'autre qui garantit le succès du couple », croit l'étudiante au baccalauréat en psychologie Marie-Ève Lapierre. *Il est normal et sain de ne pas avoir des goûts identiques à ceux de la personne avec qui on choisit d'être en couple. »* Si une ressemblance dans les goûts musicaux ne peut certes pas expliquer l'ensemble des relations humaines, plusieurs études semblent prouver qu'elle influence bel et bien nos comportements.

VOX POP

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE POLIQUIN

EST-CE IMPORTANT SELON VOUS D'AVOIR DES GOÛTS MUSICAUX SIMULAIRES EN COUPLE ?

Francis Bélisle
Majeure en histoire de l'art et études cinématographiques

« Pas du tout, c'est ésotérique. Si on aime des musiques différentes, on peut s'en faire découvrir. »

Evelyne Londei-Shortall
Majeure en linguistique

« J'aime beaucoup de styles différents et si je n'ai aucun lien musical avec cette personne-là ça ne fonctionne pas. »

Jenny Michaud
Baccalauréat en droit

« Non, c'est trop bizarre, sinon il n'y a pas d'ouverture. »

Félix Morissette
Mineure en arts et sciences

« Oui et non, il faut avoir des goûts différents, mais il faut aussi avoir des points communs. »

Bah Kadijatou
Baccalauréat en économie politique

« Pas du tout, j'aime beaucoup la diversité et je veux découvrir de nouvelles musiques. »

SOIS ZEN ET ÉCOUTE

La musique réduit-elle le stress ? C'est ce que tente actuellement de démontrer à travers une étude la professeure au Département de psychologie et neuropsychologue Nathalie Gosselin*. *Quartier Libre* a cherché à savoir si la musique avait vocation à détendre ceux qui en écoutent ou en produisent le plus, à savoir les étudiants en musique.

PAR HÉLOISE BARGAIN EN COLLABORATION AVEC CAROLINE POLIQUIN

PHOTO : ISABELLE BERGERON

« Si la musique peut détendre les mélomanes, elle peut également être une source de tension pour les musiciens. »

Marc-André Roberge
Musicologue et professeur titulaire
à la Faculté de musique de l'Université Laval

« *Il est tout à fait normal que cette question suscite des recherches universitaires, c'est l'objet même de la musicothérapie,* explique le musicologue et professeur titulaire à la Faculté de musique de l'Université Laval Marc-André Roberge. *Au même titre que la présence d'animaux, la musique pourrait aider les gens à surmonter leurs problèmes. »*

La musique aurait cependant des répercussions différentes sur le stress dépendamment de ceux qui la pratiquent et de ceux qui l'écoutent. Si la musique peut détendre les mélomanes, elle peut également être une source de tension pour les musiciens, selon M. Roberge. *« Le stress des échéances, le devoir de performer devant un public, la nécessité de partir de chez soi peuvent causer toutes sortes de désagréments »*, explique-t-il.

Sans compter que la pratique d'un instrument de musique peut également être une source de tension pour le corps. *« Un musicien qui tient son violon pendant quatre heures en répétant des mouvements minuscules peut éprouver de graves douleurs,* confie M. Roberge. *Ils doivent enseigner le jour, jouer dans une salle de concert le soir ; la musique est une discipline très éprouvante une fois de l'autre côté de la barrière. »*

À savoir si la musique est susceptible de réduire le stress chez les étudiants en musique qui sont sans cesse en train d'en écouter, la Dre Nathalie Gosselin n'a pas encore de réponse. *« C'est une excellente question, d'ailleurs j'ai prévu d'explorer l'effet de variables individuelles telles que l'éducation musicale sur l'influence de la musique sur le stress »*, explique-t-elle.

La musique occupe une place importante dans la vie de l'étudiant au baccalauréat en composition instrumentale Nikolaï Miletenko. *« En passant tout notre temps à faire de la musique, nos détentes passent par d'autres moyens que la musique, en marchant, en faisant du sport »*, explique-t-il. L'étudiant parvient tout de même à se détendre parfois par le biais de la musique, quand il en produit en dehors de ses cours. *« Je suis guitariste rock à la base, donc revenir aux sources ça fait du bien »,* livre-t-il.

L'étudiant au baccalauréat en musique — écriture Alex Bouchard n'utilise pas la musique pour se détendre. *« Je n'écoute pas tant de musique par moi-même,* explique-t-il. *C'est certain qu'il y en a sur mon milieu de travail, ou que j'en écoute quand je fais la vaisselle ou lors de partys entre amis, mais si j'ai envie de décrocher, je joue à des jeux vidéo sur l'ordinateur. Pourtant, comme j'étudie en musique classique, je connais un bon répertoire de musique qui serait idéal. »*

Selon M. Roberge, la façon dont on écoute de la musique jouerait également un rôle dans la diminution du stress. *« Pour se détendre, la scène n'a rien de comparable à l'écoute de musique sur MP3,* dit-il. *Quand vous avez l'impression que la chanteuse vous regarde droit dans les yeux, tout devient spécial, et là dans cette salle de concert, vous vous sentez bien. »* Pour Alex, les concerts ne sont pas forcément une manière de se détendre sachant que ses collègues et amis se produisent régulièrement sur scène.

*Nathalie Gosselin mène actuellement une étude avec son équipe au Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son (BRAMS), pour tenter de répondre à la question suivante : *« La musique peut-elle être un moyen d'atténuer les effets du stress sur la santé ? »*

Des infrastructures de haut niveau pour les passionnés de la mer

- Des chercheurs d'une qualité exceptionnelle, dont les expertises couvrent un large éventail de spécialisations des sciences de la mer.
- Un navire de recherche de 50 mètres et une station aquicole alimentée en eau de mer.
- Une maîtrise et un doctorat en océanographie destinés aux biologistes, aux chimistes, aux géologues, aux géographes et aux physiciens.

UQAR ISMER

ismer.ca

Aimez notre page FACEBOOK

Suivez nous sur TWITTER

REPORTAGE PHOTO

LES RAMONEURS DE L'ESPACE

Chaque année, environ une cinquantaine d'étudiants en troisième année au baccalauréat en études cinématographiques se divisent en plusieurs équipes dans le cadre de leur cours Projet dirigé, afin de produire un court-métrage. L'équipe nº 2, composée d'une douzaine d'étudiants, tournait récemment le film de science-fiction loufoque *Les ramoneurs de l'espace*.

PAR CHARLES-ANTOINE GOSSELIN • PHOTOS DE MATHIEU PEDNEAULT

Dans un futur spatial aux allures de steampunk, trois astronautes ramoneurs de cheminées spatiales s'écrasent sur une planète qui semble déserte. Ayant perdu leur collègue durant l'écrasement, les deux ramoneurs tentent de trouver une solution pour se sortir du pétrin.

Le cadreur Guillaume Audet et le coréalisateur du projet Éliot Talec, derrière la caméra, dans un studio de l'UdeM, où a eu lieu une partie du tournage.

Deux des trois ramoneurs de l'espace. Les costumes ont été confectionnés par deux étudiantes de l'équipe.

Arrivée au studio Cinépool de Montréal, où une autre partie du tournage a eu lieu. L'éclairage est installé et les grilles de soutien sont descendues du plafond.

Le film contient une mise en abîme. La réalisation a dû prévoir le tournage d'une publicité des ramoneurs de l'espace qui est incluse dans le court métrage.

Le studio Cinépool a une entente avec l'UdeM. Cela permet aux étudiants d'avoir des prix réduits.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

MUSIQUE

LYDIA KÉPINSKI, VOIX GAGNANTE

L'étudiante au baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire Lydia Képinski* est arrivée en tête du concours multidisciplinaire UdeM en spectacle le 26 février dernier. La jeune auteure-compositrice représentera l'UdeM à la finale du concours national Univers-Cité en spectacle le 4 avril prochain à Trois-Rivières.

PAR JULIEN BESSET

C'est sa passion pour la musique qui a mené Lydia Képinski sur les planches d'UdeM en spectacle. Son parcours musical commence lorsqu'elle s'initie au piano classique à l'âge de huit ans. Au fil des années, elle se détourne peu à peu des partitions pour se consacrer à sa vraie passion : la chanson. *« Le classique, c'était contraignant, il faut respecter tout ce qu'il y a sur la partition,* raconte-t-elle. *Comme j'avais davantage envie de créer, je me suis naturellement tournée vers la composition. »*

> *« Tu peux monter sur scène de mille façons différentes, mais ça ne doit pas être le fruit du hasard. »*
>
> **Lydia Képinski**
> Étudiante au baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire

Lydia apprend à jouer de la guitare et du ukulélé, puis se familiarise peu à peu avec les structures de chansons françaises, dont celles de Georges Brassens, Serge Gainsbourg, Alain Bashung et Mickey 3D. *« J'ai réappris la musique avec la pop,* explique-t-elle. *Ça laisse plus de liberté créative, mais ce n'est pas plus facile pour autant. Une chanson est différente à chaque fois que tu la joues, rien n'est coulé dans le béton. Il faut que tu vives la chanson. »* Depuis le cégep, elle écrit des paroles qui abordent de nombreux thèmes, dont l'amour sous toutes ses formes. *« L'amour est toujours là dans mes chansons, mais pas forcément au premier plan »,* dit la jeune musicienne.

En montant sur la scène d'UdeM en spectacle cette année pour y présenter ses chansons contre sept autres finalistes, Lydia pensait pourtant que son succès était loin d'être assuré. *« J'ai participé au concours l'année dernière et je n'ai même pas fait le podium,* raconte-t-elle. *Le concours devait être un carburateur, mais ça m'a plutôt déprimée. Cette année, les gagnants de la dernière édition se sont présentés de nouveau. Je ne pensais donc pas pouvoir obtenir mieux que la troisième place, car j'ai travaillé fort cette année, mais eux aussi. »*

Sa préparation pour l'édition 2015 d'UdeM en spectacle a commencé dès l'annonce des résultats du concours de l'an dernier. *« J'ai suivi des cours de chant pendant un an,* explique-t-elle. *J'ai même commencé à suivre des cours de danse contemporaine. Quand tu es sur scène, c'est tout ton corps qui est en* show. *»* Pour améliorer sa présence scénique, Lydia a également participé à un atelier de mise en scène auprès des activités culturelles de l'UdeM. *« Tu peux monter sur scène de mille façons différentes, mais ça ne doit pas être le fruit du hasard »,* estime-t-elle. Mieux préparée, Lydia avoue avoir géré plus facilement son stress à l'approche du jour J. *« Cette année, puisque je connaissais le concours et que j'avais bien répété mes chansons, j'étais moins concentrée sur la performance, j'étais plus relax »,* dit-elle.

La jeune chanteuse autoproduit actuellement un EP qui devrait sortir à l'automne. Elle travaille régulièrement avec des musiciens qui l'accompagnent en studio et sur scène. Son collaborateur Nino Ménard enregistre avec elle ses chansons en studio et joue les arrangements de guitare. *« Ça fait deux ans que je collabore avec Lydia,* raconte-t-il. *C'est inspirant de travailler avec elle. »*

La joueuse d'alto de la formation Violette Corpataux-Blache collabore également avec Lydia depuis plusieurs mois. *« En studio, Lydia est professionnelle et organisée,* assure-t-elle. *Elle est ambitieuse, mais laisse aussi beaucoup d'espace créatif aux musiciens pour les arrangements de ses chansons. Quand j'ai appris sa victoire à UdeM en spectacle, j'étais fière d'elle. Je vais la suivre dans tout ce qu'elle fera. »*

Au micro, derrière son piano et accompagnée de l'alto de Violette, mais également d'une guitare, d'une contrebasse et d'un cor d'harmonie, Lydia présente le 11 mars son Vernishow au O Patro Vys sur l'avenue du Mont-Royal. Au programme, un spectacle musical ainsi que son premier vernissage, où ses œuvres visuelles – elle fait également de la peinture et de l'illustration – sont exposées.

Après son EP, Lydia envisage la création d'un album complet dont les chansons rassembleront diverses influences musicales. *« Pour l'instant, on a cinq chansons enregistrées, un mélange de chanson française, de slam et d'indie-folk,* explique Nino. *On y va une chanson à la fois, et Lydia sait où elle va. »*

Le 4 avril prochain, Univers-Cité en spectacle mettra en scène les finalistes des 11 universités francophones canadiennes participantes.

*Lydia Képinski a déjà collaboré avec le journal *Quartier Libre* en tant qu'illustratrice.

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

BOURSES D'IMPLICATION ÉTUDIANTE

DE LA FAÉCUM

8 bourses de 500$ à 1 000$

Pour récompenser les étudiants qui se sont démarqués à travers leur implication bénévole à l'UdeM!

Déposez votre candidature avant le **18 mars 2015**

FAECUM.QC.CA/boursesetsubventions

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.